

AGROPUR
COOPÉRATIVE



Meilleur lait.
Meilleur monde.



RAPPORT ANNUEL 2017

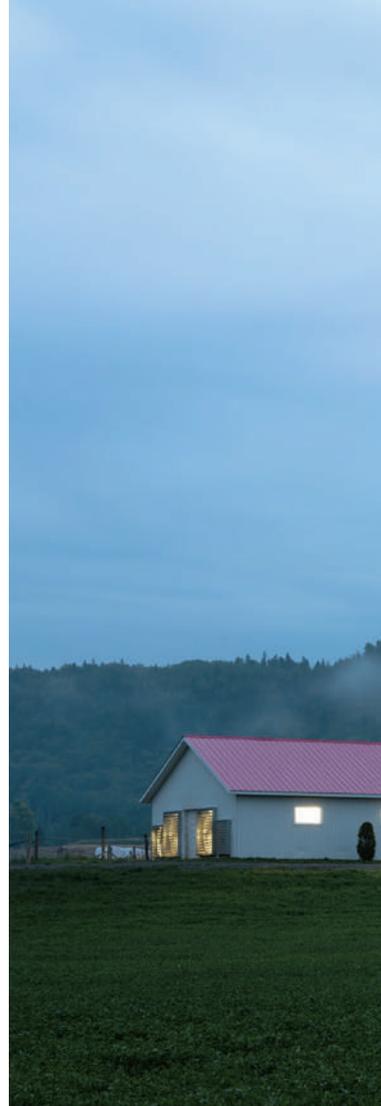


TABLE DES MATIÈRES

- 03 — Introduction
- 10 — Message du président
- 12 — Message du chef de la direction
- 14 — Conseil d'administration
- 16 — Conseil de direction



Ferme Rodrigue et fils inc.

19 — PILIER Stratégie de marques
25 — PILIER Innovation
29 — PILIER Leadership en matière
de coûts
33 — PILIER Capital humain
37 — PILIER Développement
national et international

41 — Responsabilité d'entreprise
45 — Revue financière
58 — États financiers consolidés



Introduction

Notre coopérative a très bien su tirer son épingle du jeu au cours de la dernière année, enregistrant un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de dollars, en hausse de 7,7%, et un excédent d'exploitation de 444 millions de dollars, en hausse de 7,9% comparativement à l'exercice 2016, et ce, malgré une vive concurrence qui se poursuit sur le marché canadien et des marchés mondiaux encore très volatils.

Caroline Guimond, Mégane, Justin, Jacob, Jean-Philippe et Élyse Rodrigue,
de la Ferme Rodrigue et fils inc., Saint-Anaclet, région Est du Québec

Meilleur lait. Meilleur mon

Dans un monde dans lequel l'économie de partage répond aux attentes de plus en plus grandes et est considérée comme une solution gagnante pour tous, notre modèle coopératif, qui permet une distribution de la richesse juste et structurante, fait une différence dans son milieu. Depuis près de 80 ans, ce modèle contribue au tissu social, à l'essor des communautés et à la santé de la ruralité.

Agropur a maintenu le cap et poursuivi l'accélération de sa transformation, tant aux États-Unis qu'au Canada, grâce à sa stratégie se déclinant en cinq piliers de croissance. Cette stratégie, adoptée en 2012, s'avère toujours pertinente, comme vous pourrez le constater un peu plus loin dans ce rapport.

Des changements majeurs ont ponctué l'année. L'entreprise a poursuivi sa démarche avec la mise en place de nouvelles structures qui traduisent encore davantage sa volonté de mettre le client et le consommateur au centre de ses activités.

Agropur est maintenant la première coopérative de transformation laitière en Amérique du Nord*, et occupe pour une deuxième année consécutive, le vingtième rang sur l'échelle mondiale. Elle est également, pour une troisième année consécutive, la marque de produits laitiers de confiance numéro

un des Canadiens, selon l'indice Gustavson de l'Université de Victoria.

Dans un monde dans lequel l'économie de partage répond à des attentes de plus en plus grandes et est considérée comme une solution gagnante pour tous, notre modèle coopératif, qui permet une distribution de la richesse juste et structurante, fait une différence dans son milieu. Depuis près de 80 ans, ce modèle contribue au tissu social, à l'essor des communautés et à la santé de la ruralité.

Agropur doit sa pérennité à la vision de ses membres et à sa capacité d'adaptation aux besoins de ses clients et de ses consommateurs. La nouvelle génération de consommateurs a des attentes très différentes des générations précédentes et nous devons intégrer cette nouvelle réalité démographique à notre stratégie. C'est ainsi qu'a été redéfini notre

nouveau positionnement d'entreprise et qu'a été formulée notre promesse qui consiste à offrir à tous un « meilleur lait », un « meilleur monde », et ce, en posant des gestes significatifs et en tentant de changer le monde à notre façon.

En effet, lorsque le consommateur achète un produit Agropur, non seulement acquiert-il un produit de la plus grande qualité, mais il contribue à une meilleure redistribution de la richesse à travers les régions rurales.

*Source: www.dairyfoods.com

de.



Réjean Rodrigue, Ferme Rodrigue et fils inc.



Ferme Rodrigue et fils inc.



Jean-Philippe Rodrigue, Ferme Rodrigue et fils inc.

Ensemble, nos 3290 membres
producteurs laitiers et 8300 employés
font ressortir le meilleur du lait.



Nous regroupons 13 000 familles en quête d'un meilleur lait. Notre soif de perfection nous amène à sans cesse innover, à nous parfaire, tant à la ferme qu'à l'étape de la transformation.

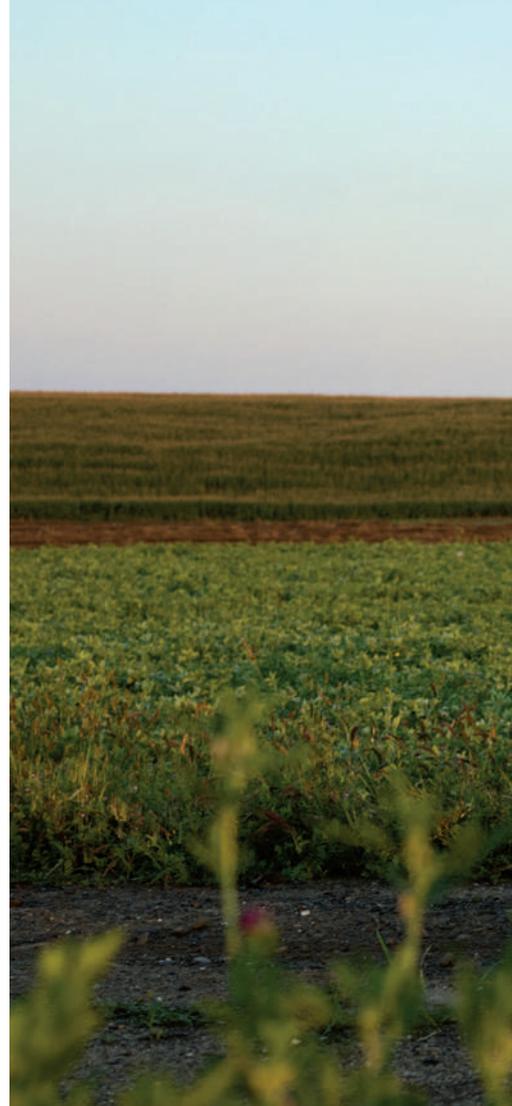


Réjean et ses petits-enfants Justin et Mégane



MEILLEUR POUR LA COLLECTIVITÉ

Nous nous engageons auprès des communautés car, en tant que coopérative, nous en sommes issus. Nous contribuons à la vitalité des communautés rurales.



Jacob et Justin



Anne Routhier, Élyse, Mégane, Justin et Caroline



Nos valeurs coopératives nous poussent à travailler collectivement pour une mission commune : offrir à tous un « meilleur lait », un « meilleur monde ».



René Moreau

Message du président



POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT

L'exercice 2017 nous a permis de dégager une très bonne performance, et ce, sur une toile de fond toujours caractérisée par une concurrence forte au Canada et des prix volatils aux États-Unis. Ma première année comme président d'Agropur aura été marquée par la croissance : le volume de lait transformé a atteint près de

6,1 milliards de litres, en hausse de 2,0% sur l'an dernier. Croissance importante également du chiffre d'affaires, de l'excédent d'exploitation et de l'excédent net.

Nous avons poursuivi notre stratégie de développement organique et par fusions et acquisitions. À cet égard, je dois souligner cette année l'acquisition de Scotsburn, soit deux usines de produits laitiers congelés

à Truro, en Nouvelle-Écosse, et à Lachute, au Québec, ainsi que de la marque Scotsburn. Après la fin de l'exercice 2017, nous sommes devenus propriétaires de la totalité des actions d'Aliments Ultima, en acquérant la part détenue depuis 24 ans par notre partenaire Agrifoods.

Au cours de l'exercice, nous avons investi plus de 174 millions de dollars dans nos infrastructures, dont

133 millions au Canada. Nous avons aussi approuvé un investissement de 255 millions de dollars américains à l'usine de Lake Norden au Dakota du Sud, afin de tripler la capacité de cette usine et d'accélérer notre développement dans la région du Midwest américain.

Grâce à nos résultats financiers et malgré des investissements à venir considérables, notre coopérative est en mesure de déclarer une ristourne de 65,2 millions de dollars et procédera également à un rachat de capital et titres de créances des membres de 39,9 millions de dollars.

LE MODÈLE COOPÉRATIF, CLÉ DE NOTRE PRISE EN CHARGE

Il y a près de 80 ans, nos fondateurs se sont regroupés pour relever les défis d'un contexte particulièrement difficile. Ils ont choisi le modèle de la coopérative. Ce choix n'était pas anodin. La coopérative est plus qu'une forme juridique d'organisation. C'est un outil de prise en charge, une façon de contrôler sa destinée.

La coopérative est également empreinte de valeurs de solidarité et de partage. Notre modèle d'affaires contribue à la vitalité économique des régions. Loin d'être d'un autre temps, la coopérative trouve aujourd'hui un écho chez les jeunes, qui veulent donner une dimension humaine à leur activité économique.

Créatrice de richesse, Agropur est aussi redistributrice de richesse. Au cours des cinq dernières années, Agropur a déclaré des ristournes de près de 369 millions de dollars.

Agropur est un employeur de choix qui offre des perspectives et profils de carrière stimulants; pour nos fournisseurs, elle est non seulement une occasion d'affaires, mais aussi de partenariats propices à leur propre développement.

DES DÉFIS À RELEVER

Comme nos prédécesseurs, nous devons aujourd'hui faire preuve de leadership et d'audace pour assurer la pérennité de notre coopérative, car nous avons d'importants défis à relever.

Aux États-Unis comme au Canada, nos marchés changent rapidement. Nous devons poursuivre notre transformation, voire l'accélérer.

Au Canada, notre marché demeure extrêmement concurrentiel. Nos compétiteurs sont des multinationales qui ont jusqu'à quatre fois notre taille. C'est pour cette raison que nous avons accéléré notre croissance au cours des dernières années. Nous réalisons aujourd'hui près de 50% de notre chiffre d'affaires aux États-Unis. Notre expansion doit accompagner celle de nos clients et nous devons saisir les opportunités de croissance rentable.

LA GESTION DE L'OFFRE, UN SYSTÈME QUI A FAIT SES PREUVES

Nous devons également nous préoccuper du contexte international, notamment de la renégociation d'accords internationaux.

En marge des négociations d'accords commerciaux entre le Canada, l'Asie et, en particulier, les États-Unis, des voix s'élèvent, qui remettent en question le système canadien de gestion de l'offre.

Depuis sa mise sur pied il y a près de 50 ans, ce système a assuré des revenus équitables et prévisibles aux producteurs, tout en éliminant les situations de pénuries ou de surplus. Il s'est adapté et modernisé pour répondre aux besoins changeants du marché. Il a rempli sa mission en permettant aux consommateurs canadiens de s'approvisionner à un prix compétitif.

Au cours des dernières décennies, les prix de détail des produits laitiers ont progressé au Canada au même rythme que l'ensemble des prix à la consommation. Ni plus, ni moins.

Aujourd'hui, les prix de détail des produits laitiers au Canada se comparent avantageusement à ce qu'ils sont dans la plupart des pays du monde.

Tous les pays soutiennent leur industrie laitière. Dans la plupart des cas, il s'agit d'importantes subventions directes. Ailleurs, le soutien du gouvernement prend la forme d'un appui réglementaire. Le Canada a choisi la gestion de l'offre – un système qui a fait ses preuves, qui favorise la concurrence et qui ne requiert aucune subvention.

Dans cette période cruciale pour vous et votre coopérative, votre conseil d'administration continue de jouer un rôle de premier plan pour informer les différents intervenants quant aux impacts que peuvent avoir des ententes commerciales qui ont pour effet de porter atteinte à notre gestion de l'offre. En parallèle, nous continuons sur les orientations stratégiques adoptées il y a quelques années.

Nos résultats à ce jour nous confortent dans ces choix. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes collègues du conseil pour leur dévouement et leur implication. Je tiens aussi à vous remercier, coopérateurs membres d'Agropur, pour votre confiance et votre soutien.

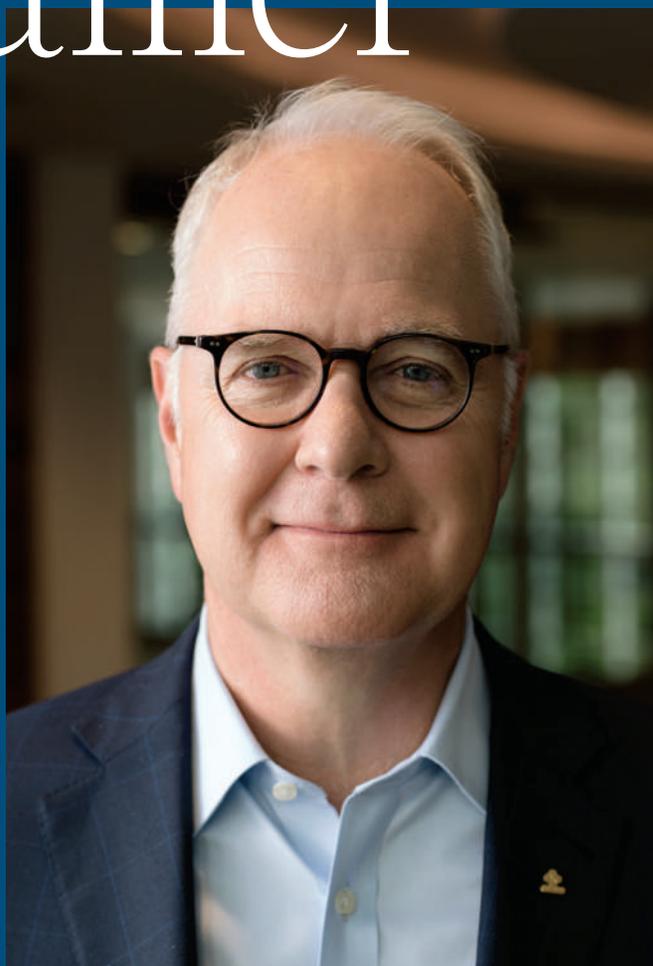
En terminant, en mon nom, et en votre nom, je veux également remercier notre chef de la direction, Robert Coallier, toute l'équipe de direction et les 8300 employés d'Agropur. Leur vision et leur compétence assurent la réussite et la performance de notre coopérative, jour après jour.



René Moreau
Président

Robert Coallier

Message du chef
de la direction



Notre coopérative a enregistré, encore cette année, de forts gains en termes de ventes, d'efficacité et de rentabilité. Nous avons poursuivi notre développement sur la base de nos cinq piliers stratégiques, et ce, dans un contexte de concurrence élevée au Canada et de fluctuations de marché importantes aux États-Unis.

Nos ventes et notre excédent ont enregistré des niveaux sans précédent dans l'histoire d'Agropur. En effet, nos ventes ont atteint 6,4 milliards de dollars en hausse de 7,7% par rapport à 2016 alors que notre BALLA augmentait de 7,9% pour atteindre 444 millions de dollars. Notre entreprise est devenue cette année la plus grande coopérative de transformation laitière en Amérique du Nord.

La croissance de l'excédent s'explique notamment par l'amélioration des prix du fromage et l'augmentation des volumes de ventes de produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis. Au Canada, les volumes additionnels résultant de l'acquisition des activités de Scotsburn ont stimulé la croissance du chiffre d'affaires et de l'excédent d'exploitation, croissance

tempérée toutefois par la diminution des ventes de fromage industriel et du lait de consommation.

Nous avons connu une année fructueuse en termes de développement national et international, d'une part, par l'acquisition de Scotsburn qui nous permet de renforcer notre présence dans le segment de la crème glacée, et, d'autre part, en devenant l'unique propriétaire d'Aliments Ultima pour permettre notre développement à long terme dans la catégorie du yogourt. À la suite de ces acquisitions, Agropur est dorénavant le transformateur offrant la gamme la plus complète de produits laitiers à ses clients et ses consommateurs canadiens.

Au chapitre des investissements, des projets importants sont à l'étude dans la région de l'Atlantique. Quant à nos activités aux États-Unis, elles bénéficieront d'un investissement visant à tripler la capacité de transformation laitière de nos installations de Lake Norden, dans le Dakota du Sud, afin de tirer profit des marchés et de la croissance de l'approvisionnement laitier dans cette région.

De plus, au cours de l'exercice, nous avons poursuivi nos initiatives de réduction des coûts et avons réalisé des économies de coûts de plus de 48 millions de dollars, contribuant ainsi à l'amélioration de nos résultats.

Pour une troisième année consécutive, l'indice Gustavson de l'Université de Victoria a classé Agropur au premier rang des marques de confiance des Canadiens dans les produits laitiers. Nos marques fortes, Natrel, OKA et iögo, ont chacune atteint de nouveaux sommets d'appréciation de la part des consommateurs. De plus, Interbrand a inclus Agropur dans la liste des 150 marques les plus emblématiques du Canada.

Cette reconnaissance témoigne assurément de la qualité de nos produits. Elle témoigne aussi de la pertinence de notre modèle d'affaire qui en est un de partage de la richesse et de contribution à la vitalité économique de plusieurs régions.

La confiance témoignée nous encourage également à continuer d'être à l'écoute de nos clients et des consommateurs. Par ailleurs, nos consommateurs changent et leurs besoins aussi. Nous faisons aujourd'hui face à l'arrivée de la génération des milléniaux sur le marché; ils sont les nouveaux consommateurs, les nouveaux employés et les nouveaux citoyens de notre planète, et leurs attentes diffèrent grandement de celles des générations précédentes, tant dans leur mode de consommation que dans ce qu'ils recherchent dans un emploi.

Il est donc primordial pour nous d'intégrer cette nouvelle réalité à notre stratégie pour joindre ces consommateurs afin de leur faire connaître la promesse d'Agropur eu égard à son positionnement, redéfini au cours de la dernière année, soit celui d'offrir à tous un « meilleur lait », un « meilleur monde ». Nous posons au quotidien des gestes d'engagement envers nos collectivités en garantissant la meilleure qualité et le respect des exigences réglementaires les plus strictes dans nos installations pour nos clients et consommateurs; nous proposons des valeurs d'entreprise et un travail qui a un sens à nos employés; nous respectons les animaux; et, globalement, nous protégeons l'environnement. Agropur change le monde à sa façon.

Plus concrètement, nous avons continué d'améliorer nos structures pour faire d'Agropur une entreprise axée sur les attentes des clients et du consommateur.

Nous avons la conviction que le rapport linéaire fabricant – distributeur – détaillant – consommateur n'existe plus. Nous devons ensemble établir un rapport intégré avec le consommateur, pour mieux le servir.

L'importance des milléniaux nous incite par ailleurs à imaginer de nouvelles façons de joindre directement les consommateurs, à mettre au point de nouveaux produits et processus d'affaires. L'accélération de notre rythme d'innovation reflète cette volonté.

Notre adaptation à l'émergence d'une nouvelle génération de consommateurs et d'employés concerne tous les secteurs de l'entreprise. En matière de gestion du capital humain, notre volonté d'attirer et de retenir les meilleurs talents n'en est que renforcée. Nous avons mis en place pour nos employés de nombreuses initiatives de formation, de planification et de gestion de la relève, et mis en œuvre un programme de transfert des connaissances.

Je conclurais en affirmant que l'adaptation concerne toute notre chaîne d'approvisionnement qui doit centrer son action sur le consommateur. Celle-ci interpelle les gens de production et, même, les producteurs laitiers membres d'Agropur.

Dans le cadre des projets que nous avons entrepris au cours des dernières années et l'accélération des changements, plus que jamais nous devons nous assurer d'une gestion active du changement.

Je veux remercier les membres de notre conseil d'administration et, en particulier, notre président, monsieur René Moreau. À tous les coopérateurs membres d'Agropur, je veux dire que votre appui et votre solidarité sont appréciés et essentiels au succès de notre entreprise.

En terminant, j'aimerais souligner le travail de toute l'équipe de direction et celui de tous les employés d'Agropur. Ce sont eux qui, jour après jour, concrétisent notre stratégie et nos réussites sur le terrain.



Robert Coallier
Chef de la direction

Conseil d'administration



1. **Jeannie van Dyk**
Vice-présidente
Atlantique 2013
2. **René Moreau**
Président
Nicolet-Bois-Francs 1998
3. **Roger Massicotte**
Vice-président
Mauricie-Portneuf 2003
4. **Michel Boisvert**
Montérégie 2017
5. **Stéphanie Benoit**
Nommée et élue au
suffrage universel 2015

1 / 2 / 3

6. **Michel Couture**
Deuxième membre de l'exécutif
Chaudière-Appalaches 2001
7. **Céline Delhaes**
Premier membre de l'exécutif
Nommée et élue au suffrage
universel 2011
8. **Jean-Pierre Lacombe**
Troisième membre de l'exécutif
Salaberry-Richelieu 2007



4 / 5



6 / 7 / 8



9. Claude Cressier
Érable-Seigneuries 2015
10. Valère Lieutenant
Estrie-Granby 2012
11. Roger Beaulieu
Est du Québec 2014
12. Alain Forget
Laurentides-Lanaudière 2014

9 / 10



11



12

13. Jim Walker
Membre invité du conseil
d'administration 2014
14. Ralph Ballam
Membre invité du conseil
d'administration 2013
15. Suzanne Blanchet
Membre invitée du conseil
d'administration 2015



13 / 14 / 15

Conseil de direction



1 / 2 / 3

1. Robert Coallier

Chef de la direction

2. Jocelyn Lauzière

Vice-président principal et
chef de la direction financière

3. Lorraine Bédard

Vice-présidente principale,
Affaires juridiques, relations avec
les membres et Secrétaire générale



4

4. Émile Cordeau

Vice-président principal et
chef de la direction financière
(à partir de février 2018)

5. Pierre Corriveau

Vice-président principal, Capital humain

6. Dominique Benoit

Vice-président principal, Affaires
institutionnelles et communications



5 / 6



7. Serge Paquette
Président, Opérations Canada
8. Doug Simon
Président, Opérations États-Unis

7 / 8



9



10



11

9. Michael Aucoin
Président, Opérations Canada
(depuis septembre 2017)

10. Benoît Zolnai
Vice-président principal,
Excellence opérationnelle et qualité

11. Nicolas Marie
Vice-président principal –
directeur général crème glacée

12. Serge Fortier
Vice-président principal,
Technologies de l'information

13. Simon Olivier
Vice-président principal,
Stratégies et innovation



12 / 13





PILIER

Stratégie de marques

Nous avons continué de développer et de renforcer nos marques dans le but de créer une réelle différenciation auprès des consommateurs.

Les plus connues – Natrel, OKA, iögo et BiPro – ont toutes un caractère distinctif.

Nos marques nous positionnent résolument comme des chefs de file dans nos marchés.

Amorcée au début de l'année financière 2017, la campagne mettant de l'avant la fierté d'offrir des produits fabriqués à partir de lait 100 % canadien, en partenariat avec les Producteurs laitiers du Canada, a permis de faire mieux connaître notre modèle d'affaires et de faire bondir la notoriété assistée d'Agropur de 56 % au plan pancanadien — un réel succès! Le déploiement du logo des Producteurs laitiers du Canada «Lait de qualité» sur nos produits se poursuit.

NATREL, TOUJOURS NUMÉRO UN DANS LE CŒUR DES CANADIENS

La marque Natrel a encore confirmé sa domination du marché s'affirmant comme marque numéro un au Canada dans les segments «finement filtré» (45 % de parts de marché), «sans lactose» (64 % de parts de marché) et «biologique» (40 % de parts de marché). La marque a été représentée dans de nombreux événements au cours de l'année, dont à Montréal lors du Festival YUL EAT et le festival de musique Osheaga, lors duquel le Bistro Natrel, un bar laitier mobile, a été lancé. Des ambassadeurs de la marque ont aussi été déployés sur plusieurs autres sites de rassemblements et d'événements un peu partout au Canada tels que le Festival Dragon Boat, à Victoria, en Colombie-Britannique, et à la patinoire du Harbourfront de

Toronto, en Ontario, où Natrel est commanditaire. De juin à septembre, la marque Natrel a aussi exécuté un vaste programme de commandite à la télé et s'est associée à de nombreuses émissions culinaires partout au Canada, incluant une commandite exclusive de l'émission *Les Chefs*.

Toujours au plan national, les produits Natrel sans lactose ont pour leur part fait l'objet d'une campagne d'envergure déclinée sur plusieurs points de contact, notamment l'affichage, le volet numérique et les réseaux sociaux. Elle comportait également une vidéo humoristique sous forme de «mockumentaire» relatant l'histoire d'un géant intolérant au lactose qui voit sa vie changée grâce aux produits Natrel sans lactose. La vidéo a fait parler d'elle en termes élogieux dans les médias.



OKA, FIN DEPUIS PRÈS DE 125 ANS

OKA continue de conquérir les consommateurs canadiens, qui en ont fait le fromage fin le plus connu au pays. Forte d'investissements pour moderniser ses installations de fabrication et d'importants efforts de marketing, la marque continue de faire son chemin et répond aux attentes puisque les volumes de ventes ont crû de 83% depuis 2013.

Pour la première fois de son histoire, la marque OKA a fait l'objet d'une campagne télé diffusée d'un bout à l'autre du Canada. Elle a aussi brillé à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada avec sa campagne «OKANADA», qui visait à renforcer l'image d'OKA comme étant LE fromage fin canadien. L'objectif ultime d'Agropur? Faire en sorte que le fromage OKA soit au Canada ce

que le brie est à la France, le gouda aux Pays-Bas et le gruyère à la Suisse.

Considérant l'arrivée prochaine sur le marché de 17700 tonnes additionnelles de fromages importés dans le cadre de l'Accord économique et commercial global, il était primordial de nous préparer en consolidant le lien entre notre marque emblématique et les consommateurs.

La marque OKA a aussi fait son entrée dans le segment des portions individuelles avec le lancement du OKA et du OKA L'Artisan en petites pointes. Un format idéal pour la collation. Les résultats parlent d'eux-mêmes: Les portions OKA ont battu nos objectifs de ventes nettes par 28% et l'arrivée du OKA L'Artisan en août 2017 a fait bondir les ventes de portions individuelles OKA par 41%!

IÖGO, DÉJÀ CINQ ANS DE SUCCÈS

La marque de yogourt iögo a réussi à se faire une place significative en très peu de temps dans le paysage laitier canadien. Elle célèbre ses cinq années d'existence et de succès en août dernier.

Lancée en 2012, dans un marché où de nombreux joueurs se disputaient l'espace sur les tablettes, la marque a su séduire et rallier les consommateurs de tous les âges par son audace, la variété de son offre et la qualité de ses produits. iögo possède plus de 12% de parts de marché au Canada et la marque croît deux fois plus rapidement que sa catégorie. Depuis son arrivée sur le marché canadien, iögo a largement contribué à la croissance de la catégorie en misant sur l'innovation, en répondant aux besoins exprimés par les consommateurs et en s'adaptant à leur mode de vie.



LA QUALITÉ ET LA PURETÉ DES PRODUITS PROTÉINÉS BIPRO
 INSPIRENT LA CONFIANCE CHEZ LES ATHLÈTES AUTANT QUE
 CHEZ LES AUTRES CONSOMMATEURS.

**BIPRO, UNE MARQUE
 DE CONFIANCE**

La marque BiPro s’est associée à plusieurs athlètes professionnels, dont deux joueurs de basketball de Los Angeles, Brandon Ingram et Larry Nance Jr., qui ont figuré dans une publicité de la marque, diffusée en Californie en 2017.

BiPro a aussi lancé des eaux protéinées aromatisées en trois saveurs, qui viennent s’ajouter à la gamme de produits déjà offerts.

Natrel

iöGO

AGROPUR
Grand Cheddar.

OKA



Central Dairies

Allegro

OLYMPIC

biPro
HAUTE PERFORMANCE. SANS HÉLÉNOÏNE.
 HYPER-PROTÉINÉES. SANS SUCRE.

Dairytown
"In the heart of the dairy country"

FROMAGES FINS
ANCO
 FINE CHEESE

Québon

DAR

Farmers

lucerne.
DEPUIS 1904

SCHROEDER

KEY

ICEBERG

Alasters
 RÉSERVE

SCOTSBURN

CAP

island FARMs



Sealtest



AGROPUR A AUSSI ÉTÉ RECONNUE, POUR UNE TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, MARQUE DE CONFIANCE NUMÉRO UN DES PRODUITS LAITIERS AUPRÈS DES CANADIENS SELON L'INDICE GUSTAVSON DE L'UNIVERSITÉ DE VICTORIA, EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.





Peggy Ponce, chercheuse principale, Protein Applications Center, Eden Prairie

olate

BiPRO[®]
whey protein isolate

PILIER

Innovation

L'innovation fait partie de l'ADN d'Agropur depuis toujours. Mais aujourd'hui, l'innovation va bien au-delà de la recherche et du lancement de nouveaux produits. Notre nouveau processus d'innovation nous confirme plus que jamais que les produits laitiers ont un potentiel immense de réinvention.

BiPRO

olate

BiPRO[®] | w

isolate

Bi

Nous comptons sur l'une des plus grandes équipes de recherche et développement vouées aux produits laitiers et nous consacrons des dizaines de millions de dollars à ce secteur en Amérique du Nord.

Mise en place en octobre 2016, «Inno Agropur» est une structure qui nous permettra de nous distinguer en proposant des produits et des approches d'affaires différentes, notamment aux nouvelles générations de consommateurs. Elle nous permettra d'être plus à l'écoute de leurs besoins et de leur offrir des «expériences» d'achat et de consommation. Inno Agropur se décline en quatre principaux volets: Inno Fabrik, Inno Challenge, Inno Expo et Inno Boutique.

INNO FABRIK

L'Inno Fabrik est un processus interne annuel consistant à réunir des employés d'âges et de secteurs divers pour des séances d'idéation. Une soixantaine d'employés ont participé à la dernière session. Grâce à ce processus, une centaine d'idées ont été développées. Celles-ci ont été rapidement soumises aux consommateurs afin de valider, entre autres, leur intérêt, leur pertinence et leur unicité. En obtenant les commentaires des consommateurs au début du processus, les idées

ayant le plus de potentiel de développement sont rapidement identifiées. La priorité a ensuite été accordée aux idées les plus prometteuses.

INNO CHALLENGE

L'Inno Challenge, lancé au début de l'année financière sous le thème «Ensemble, réinventons les produits laitiers», est notre toute première initiative d'innovation ouverte. L'Inno Challenge s'adresse donc aux innovateurs du monde entier, qui sont invités à soumettre leurs projets proposant une nouvelle façon de faire l'expérience des produits laitiers et de répondre à des besoins des consommateurs. Ce premier appel a permis à un très grand nombre de participants de soumettre leurs idées. Trois d'entre elles ont été retenues en février 2017 et ont été présentées lors de l'Inno Expo.

INNO EXPO

L'Inno Expo, dont c'était la deuxième édition cette année, regroupait une cinquantaine de membres du personnel d'Agropur provenant de tous les secteurs et des deux côtés de la frontière. Ceux-ci devaient évaluer le potentiel de nombreux concepts prototypés générés par l'Inno Fabrik ainsi que les trois concepts gagnants de l'Inno Challenge. Un grand groupe de consommateurs ont aussi été invités à venir donner leur avis et à valider leur niveau d'appréciation en personne. La combinaison des deux groupes nous permet une lecture optimale du potentiel des produits développés.

INNO BOUTIQUE

L'Inno Boutique est notre incubateur interne qui, à la manière d'une «start-up», amène les idées au seuil de la production à petite échelle en quelques mois. Cette année, plusieurs prototypes ont été rapidement amenés au marché-test afin de vérifier la réponse des consommateurs.

LE GLYCOMACROPEPTIDE, UN INGRÉDIENT PROMETTEUR

Du côté américain, une nouvelle percée a été réalisée avec la mise au point d'un procédé unique permettant d'extraire une forme purifiée de glycomacropéptide, ou GMP, dont les applications peuvent être très nombreuses. Ce produit, que nous fabriquons à notre usine de Jerome en Idaho, est pour l'instant entièrement destiné à la production d'aliments pour les personnes atteintes de phénylcétonurie, une grave maladie du métabolisme. Une fois la capacité de production augmentée, notre nouvelle découverte pourra être utilisée dans la fabrication de produits tels que barres nutritionnelles, produits d'hygiène buccale, suppléments alimentaires, etc.

Dans ce contexte, notre glycomacropéptide s'est vu décerner la palme par les juges dans la catégorie «Innovative milk or whey-derived dairy ingredient» (ingrédient laitier novateur issu du lait ou du lactosérum) lors d'un concours commandité par l'American Dairy Products Institute, dont le résultat a été annoncé en avril dernier à Chicago.



Lindsay Budin, collaboratrice de recherche appliquée, Protein Research Center, Le Sueur



Devan Wollenberg, associée de recherche, Protein Applications Center, Eden Prairie



PILIER

Leadership en matière de coûts

La rentabilité va de pair avec l'efficacité, et la réduction de coûts fait toujours partie de la stratégie d'Agropur. En février 2016, un objectif de 100 millions de dollars d'économies sur trois ans avait été annoncé. Après une deuxième année, nous en sommes déjà à 89 millions de dollars; l'objectif est donc en bonne voie d'être atteint l'an prochain.

Plus de 170 millions de dollars sur cinq ans ont été retranchés de nos structures de coûts.

DES INSTALLATIONS DE CLASSE MONDIALE POUR APPUYER LA CROISSANCE

L'excellence opérationnelle demeure au cœur de l'amélioration de nos processus. Afin de s'assurer que ses installations sont de calibre mondial et pour appuyer la croissance de l'entreprise, Agropur y consent des investissements continus. Ainsi, au cours des cinq dernières années, plus de 989 millions de dollars ont été injectés dans ses usines et dans plusieurs autres projets au Canada et aux États-Unis.

L'investissement annoncé le plus récent est celui de l'usine de Lake Norden, dans le Dakota du Sud; c'est le plus important investissement d'Agropur dans une de ses usines à ce jour. Il s'agit d'un investissement stratégique qui contribuera

à mieux servir les clients d'Agropur. L'usine fabriquera du fromage et des produits à base de lactosérum, qui seront commercialisés dans divers marchés. Les travaux ont été amorcés en octobre dernier et l'usine agrandie devrait être pleinement opérationnelle vers le début de 2019.

UN PREMIER GALA EXCELLENCE FOURNISSEUR COURONNÉ DE SUCCÈS

Le service des Achats stratégiques a poursuivi ses efforts en travaillant de concert avec ses fournisseurs afin de trouver les meilleurs moyens d'optimiser les coûts. Dans le but de reconnaître la contribution des fournisseurs à notre effort de réduction des coûts, le service des Achats stratégiques a lancé en mars dernier l'initiative «Excellence fournisseur».

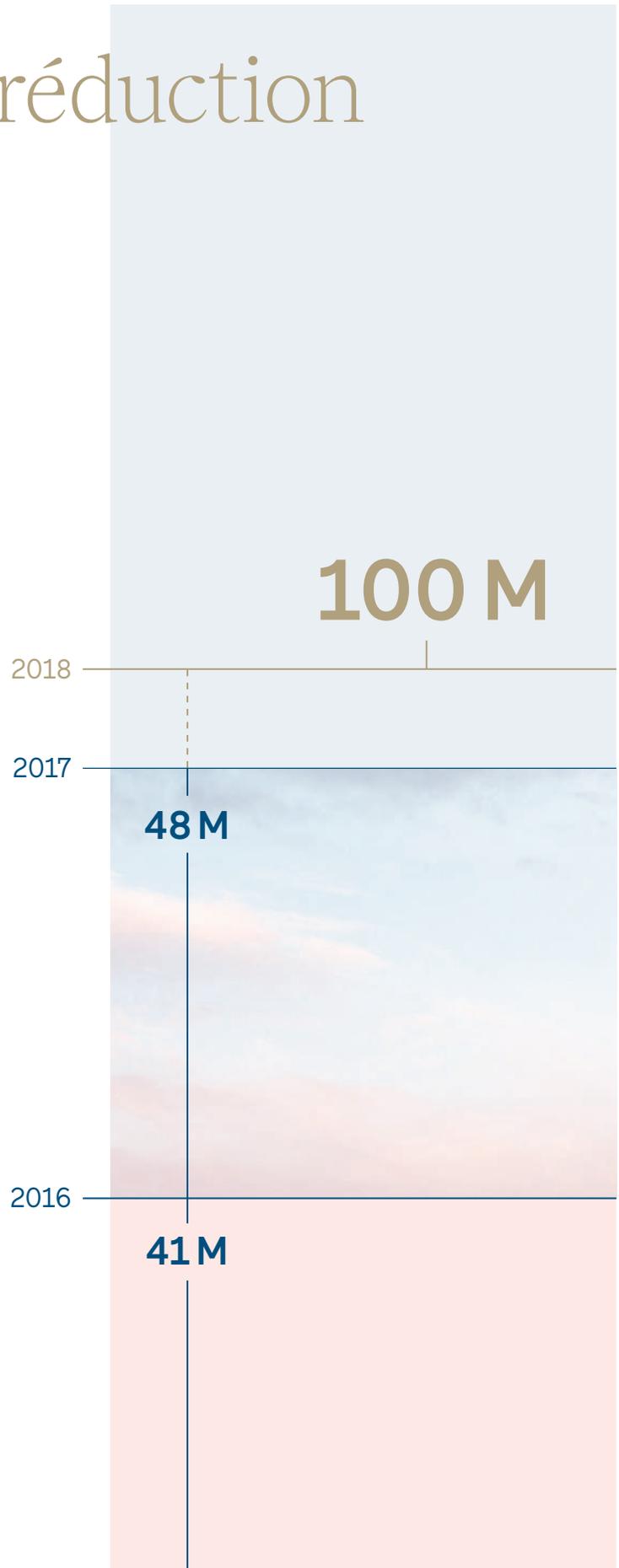
Cette initiative, qui s'aligne sur les valeurs et les objectifs opérationnels d'Agropur, s'est échelonnée sur 12 mois et a culminé lors du gala Excellence fournisseur en mars dernier, lors duquel sept prix ont été remis aux fournisseurs dont la collaboration exceptionnelle au plan des solutions créatives a été reconnue.

LE PROJET ERP: LA RÉDUCTION DES COÛTS À MOYEN TERME

Agropur poursuit toujours l'implantation de son progiciel de gestion intégrée. Ce programme est très audacieux, mais il permettra à l'ensemble de l'entreprise d'avoir une information juste, rapide et détaillée, contribuant ainsi à améliorer sa performance.

Objectif de réduction des coûts

EN MILLIONS DE DOLLARS





Misti Delaney, opératrice à l'emballage, usine de Truro

PILIER

Capital humain

L'approche beaucoup plus dynamique, qui a été amorcée en 2015, permet une plus grande agilité dans le changement et l'innovation et place le client et le consommateur au centre des priorités de l'entreprise.



AGROPUR

Agropur est un employeur de choix et déploie des efforts considérables pour mettre sur pied divers programmes novateurs.

Dans la foulée de la création des unités opérationnelles du Canada et des États-Unis, nous avons poursuivi les changements aux structures organisationnelles, notamment en implantant davantage de structures matricielles favorisant la diminution du nombre de niveaux hiérarchiques, et ce, afin d'assurer une plus grande agilité et une meilleure collaboration. Elles sont aussi mieux centrées sur les besoins et le soutien des clients et des consommateurs.

RÉVISION DES STRUCTURES À LA SUITE DE L'ACQUISITION D'ALIMENTS ULTIMA

Dans la foulée de l'acquisition d'Aliments Ultima, au début de l'exercice 2018, nous avons aussi revu nos opérations canadiennes afin d'optimiser nos diverses structures, tout en préservant l'expertise et le talent dans le secteur du yogourt.

Dans ce même cadre, nos nouvelles structures organisationnelles visent à intensifier notre orientation client. Des équipes multifonctionnelles et multiexpertises seront consacrées aux principaux clients afin de mieux cerner leurs besoins et y répondre de façon plus agile.

SONDAGE VIBE

Le sondage VIBE, visant à mesurer l'indice de bien-être des employés, a été lancé à l'automne 2016 auprès de tous les cadres et employés de bureau d'Agropur au Canada et aux États-Unis. Le sondage répondait à trois objectifs, soit de mesurer le niveau d'adhésion des employés à la transformation et à ses nouvelles valeurs, de valider dans quelle mesure ils étaient fiers de travailler pour l'organisation et de s'assurer qu'ils avaient les appuis nécessaires pour performer durant la transformation.

La démarche permettait de se concentrer principalement sur les aspects sur lesquels les gestionnaires avaient de l'influence et de se différencier des autres organisations en concentrant nos efforts sur la qualité de notre leadership.

Les résultats du sondage VIBE, publiés en février 2017, ont révélé un indice de mobilisation, pour l'ensemble des

employés salariés d'Agropur, qui se démarque positivement de l'industrie des «biens de consommation de base en Amérique du Nord».

Malgré ce résultat positif, des plans d'actions spécifiques à chacun des lieux de travail ont été établis afin de répondre aux rétroactions et aux résultats.

MODERNISATION DE LA GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Pour atteindre ses objectifs d'affaires ambitieux et assurer sa pérennité, Agropur veut moderniser la gestion de son capital humain. L'entreprise doit se démarquer et mettre en place des mécanismes de gestion visant à créer un environnement de travail qui répond aux attentes des nouvelles générations. Elle doit aussi composer avec la réalité du quasi plein-emploi, de sorte qu'elle doit se distinguer pour attirer les meilleurs candidats.

L'année 2017 a été particulièrement fertile à ce chapitre. Des groupes de discussion ont permis de cerner les forces d'Agropur comme employeur aussi bien au Canada qu'aux États-Unis.

PROJET HARMONY LA COLLABORATION POUR SOUTENIR LA CROISSANCE

Le projet Harmony transformera le modèle de prestation de services par l'implantation d'un système de gestion du capital humain et de la paie et la mise à jour du système de gestion de temps. L'implantation de ces systèmes contribuera à soutenir la croissance d'Agropur. Au terme du projet, prévu en 2019,



Sam Peters, opératrice / Beth Sharpe, opératrice polyvalente / Jay-J Crowe, opératrice à l'emballage
Usine de Truro

le nouveau système de paie et de gestion du capital humain sera déployé et se traduira en une gestion plus efficace et une expérience uniforme pour les employés dans toute l'entreprise.

**VisionR
LA GESTION DE LA RELÈVE, POUR
ACCÉDER AU PLEIN POTENTIEL**

Grâce à son programme VisionR, Agropur est engagée à faire du développement de ses employés à fort potentiel une priorité. Ce programme consiste entre autres à identifier ces employés au moyen d'une grille d'évaluation et d'ateliers de travail pour les gestionnaires qui ont ainsi l'occasion de travailler en groupes multidisciplinaires sur les défis d'affaires d'Agropur. Les recommandations formulées permettent de revoir certaines stratégies et d'en améliorer l'exécution.

Pour les employés, il s'agit d'une occasion privilégiée de se faire connaître, de faire part de leurs aspirations de carrière et de faire valoir leurs talents. La gestion de la relève s'effectue en

continu, selon une approche globale qui nous permet de nous adapter rapidement à notre environnement, ce qui dote Agropur d'un avantage concurrentiel certain. Nous prévoyons étendre ce programme à l'ensemble de nos employés.

PROGRAMME ÉVOLUTION

Ce programme contribue à l'amélioration de la santé et de la sécurité, de la qualité, des coûts, des délais, de l'environnement et de la mobilisation des employés.

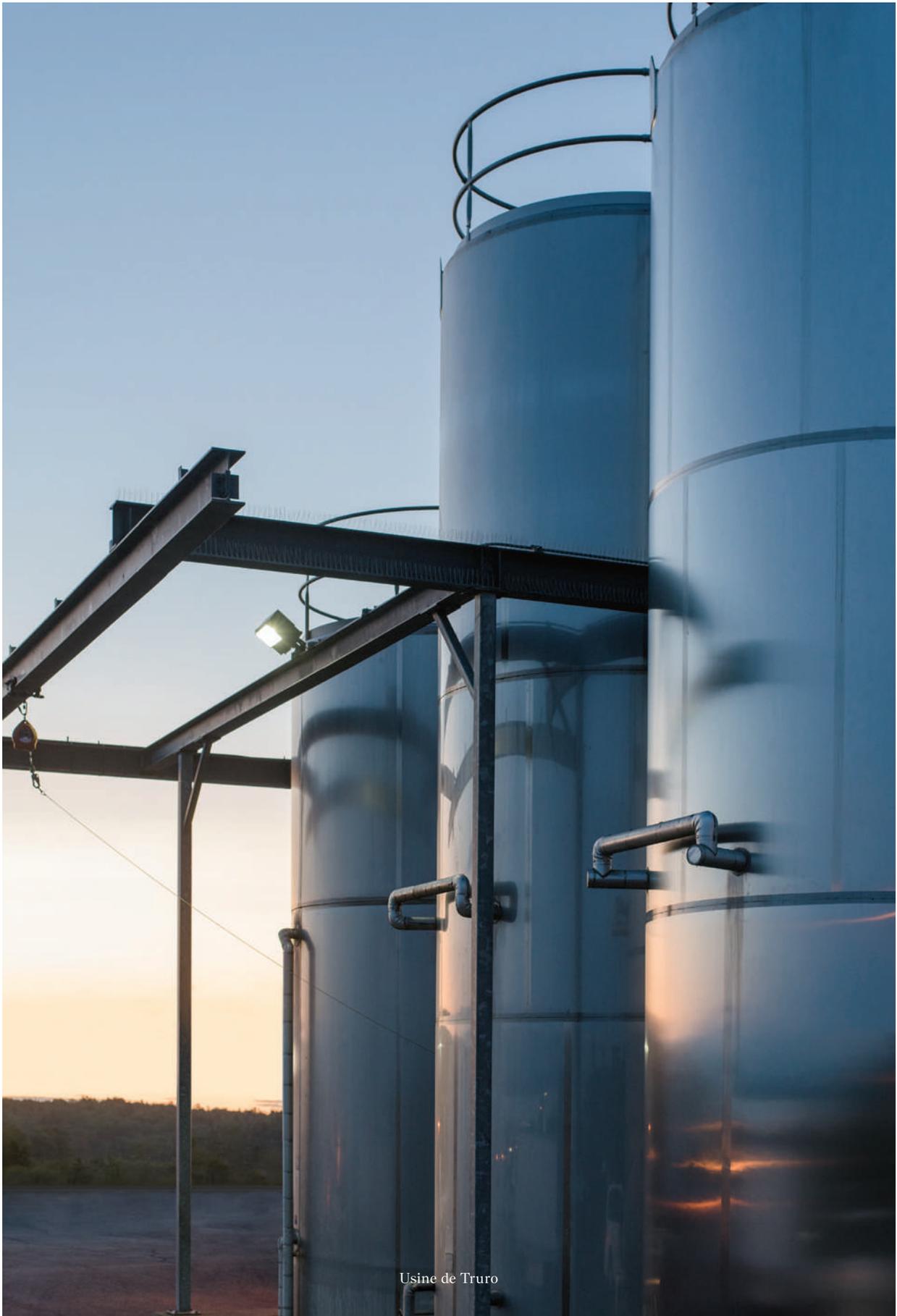
Même si Agropur s'est grandement transformée au cours des dernières années, nous conservons la volonté de faire vivre une culture préventive en santé et sécurité. Nous poursuivons le déploiement de notre programme de prévention à travers l'organisation et maintenons l'approche de «tolérance zéro» face au risque d'accident. Notre bilan en santé et sécurité s'est amélioré en 2017. La fréquence des accidents causant des jours perdus ou des assignations temporaires a baissé de 19% par rapport à 2016. En ce qui a trait à la gravité de ces

accidents, la quantité de jours perdus ou en assignation temporaire a été réduite de 13%.

Agropur est engagée à faire vivre les comités de santé et sécurité présents dans l'ensemble de ses sites et à incorporer les considérations et les objectifs SST à son exercice de planification stratégique annuel. À mesure que sont établis de nouveaux standards sur la gestion des risques et le leadership en SST, ils sont incorporés au programme de prévention.

Aux États-Unis, notre approche «Power of ONE» s'est avérée efficace. Des efforts importants ont été investis à évaluer et à comprendre en détail chacun des sites afin de saisir les possibilités d'amélioration et les synergies à exploiter. Ceci a mené à l'élaboration d'un plan qui va nous permettre de consolider nos meilleures pratiques et d'améliorer notre approche de formation à l'ensemble des niveaux de l'organisation.

Nous allons poursuivre sur cette lancée en 2018 afin de soutenir l'amélioration continue de nos programmes et performances en santé-sécurité.



Usine de Truro



PILIER

Développement national et international

Comme pour les autres piliers, l'année 2017 en a été une d'accélération de la transformation et de la croissance. Nous pouvons également dire qu'il s'agit d'une année équilibrée en ce que la croissance a été en partie organique et en partie le fruit de nos acquisitions.

Notre stratégie de croissance par fusions et acquisitions s'appuie sur nos acquis et sur le savoir-faire de nos équipes.

UN AGRANDISSEMENT D'USINE DANS LE CORRIDOR DE L'INTERSTATE 29

Le projet I-29, qui consiste en un agrandissement de nos installations de Lake Norden, dans le Dakota du Sud, permettra de tripler la capacité de transformation laitière de cette usine, en réponse à la croissance de la demande pour nos produits et afin de tirer profit de la croissance de l'approvisionnement laitier dans cette région. Il s'agit d'un important investissement. Une fois les travaux achevés, l'entreprise prévoit accroître ses effectifs de plus de 100 nouveaux employés.

ACQUISITION DES ACTIFS DE SCOTSBURN

En janvier 2017, Agropur annonçait l'acquisition de Scotsburn, ce qui vient bonifier notre présence sur le marché de la crème glacée et des friandises glacées. Nous avons ainsi acquis les usines de Truro, en Nouvelle-Écosse, et de Lachute, au Québec, qui fabriquent plus de 50 millions de litres de produits laitiers congelés par année. Les activités acquises représentaient des ventes annuelles totales de près de 150 millions de dollars. Grâce à cette transaction, Agropur a considérablement augmenté sa présence sur le marché et a élargi son offre globale de marques nationales et privées avec des produits de crème glacée et des friandises glacées de qualité supérieure.

ACQUISITION DE LA TOTALITÉ DES PARTS D'ALIMENTS ULTIMA

En août dernier, une entente a été conclue en vertu de laquelle Agropur deviendrait l'unique propriétaire d'Aliments Ultima inc. La transaction a été finalisée le 29 octobre dernier.

Aliments Ultima était détenue à parts égales par les deux coopératives Agrifoods et Agropur. Grâce à une expertise de plus de 40 ans dans le secteur du yogourt, les marques d'Aliments Ultima remportent un succès constant en matière de parts de marché et sont un modèle d'innovation dans leur secteur, avec pour résultat la croissance la plus forte de la catégorie. Avec cette acquisition, Agropur devient le transformateur canadien offrant la gamme de produits laitiers la plus complète à ses clients et consommateurs.

Chiffre d'affaires

EN MILLIARDS DE DOLLARS



2013



ACQUISITIONS



+ 67 %



2014



2015



2016

2017







Responsabilité d'entreprise

Pour Agropur, l'horizon s'étale sur des générations. En tant qu'acteur responsable de la filière agroalimentaire, nous avons une approche structurée pour tenir compte des impacts sociaux et environnementaux de nos activités.

Nos valeurs coopératives nous amènent à poser des gestes qui font la différence tant pour la collectivité que pour nos membres, nos employés, les animaux de ferme et, plus globalement, pour la planète.

En tant qu'acteur responsable de la filière agroalimentaire, nous avons une approche structurée pour tenir compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux de nos activités. Cinq dimensions ont été retenues dans le cadre de cette démarche.

DIMENSION PRODUITS

Notre première responsabilité envers nos clients et consommateurs consiste à leur garantir un produit qui répond aux exigences les plus strictes de sécurité alimentaire et de conformité.

Encore cette année, nous avons maintenu à jour la certification SQF (Safe Quality Food) de toutes nos usines, tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous adhérons aussi à l'initiative mondiale de sécurité alimentaire.

DIMENSION MEMBRES

Notre développement repose sur de solides bases ancrées dans notre histoire et notre génétique coopérative. L'une de ces composantes est notre vie associative. En 2017, nous avons tenu plus de 80 rencontres avec nos membres propriétaires sur l'ensemble du territoire, qui permettent à notre structure démocratique de se déployer tout au long de l'année.

Dans un contexte commercial en perpétuelle évolution, nous nous assurons ainsi de bien informer nos membres en les sensibilisant aux questions relatives à Agropur, à l'industrie laitière, à la qualité du lait, au bien-être animal ou tout autre sujet d'importance pour eux ou leur coopérative.

Quant aux jeunes, qui prendront la relève en production laitière et qui sont les futurs membres de la Coopérative, ils font l'objet d'une attention toute particulière. En 2017 s'est tenue la 10^e édition du stage de la relève, qui vise leur intégration au sein de la vie associative. Vingt membres de la relève ont participé en octobre 2017 à un voyage d'études dans le Midwest américain.

DIMENSION CAPITAL HUMAIN

Notre capital humain figure parmi nos cinq grands piliers d'affaires, mais il est aussi une composante importante de notre responsabilité d'entreprise. Nous avons en effet à cœur d'offrir

un environnement de travail sain et sécuritaire afin que nos employés puissent atteindre leur plein potentiel. Le programme de gestion de la relève permet d'ailleurs d'identifier et de perfectionner la relève dans tous nos secteurs d'activité et pour tous les types de poste, tant dans les opérations que dans les services administratifs.

En matière de santé et sécurité, Agropur s'engage à préserver la santé et la sécurité au travail de ses employés. L'objectif est d'instaurer une philosophie d'action de « zéro tolérance » afin qu'aucun accident de travail ne survienne.

DIMENSION ENVIRONNEMENT

Pour bien gérer l'empreinte environnementale de ses activités, Agropur a mis en œuvre un système de gestion de l'environnement. En matière de priorités, la Coopérative met l'accent sur une gestion globale de l'eau, une réduction de ses émissions de GES et la valorisation de ses matières organiques résiduelles. En 2017, Agropur a diminué sa consommation d'eau dans ses usines au Canada et aux États-Unis de 80 000 m³. La Coopérative a également complété la vérification du calcul de ses émissions de gaz à effet de serre, réalisée par un tiers indépendant.

DIMENSION COMMUNAUTÉ

Nos valeurs d'entraide et de solidarité nous amènent à nous impliquer dans la collectivité. Au cours de la dernière



année, nous avons versé l'équivalent de près de 1% de notre excédent avant ristournes et impôts en dons et commandites. Nous nous engageons plus particulièrement auprès d'organismes œuvrant au bien-être des enfants et de la famille.

Nous nous investissons auprès de l'Institut Pacifique, un organisme voué à la résolution de conflits qui s'emploie à prévenir les problèmes psychosociaux et la violence dans tous les milieux.

Nous faisons partie des principaux partenaires de la Fondation OLO, qui aide les enfants à naître en santé et à connaître un bon départ dans la vie grâce à des gestes et un soutien alimentaire adaptés auprès de familles vivant dans un contexte de vulnérabilité.

Nous soutenons le Club des petits déjeuners au Québec et au Canada afin que le plus grand nombre d'enfants canadiens aient accès à un petit

déjeuner nutritif et puissent bénéficier de chances égales de réussite.

Nous nous impliquons auprès des membres du réseau Moisson et de plusieurs autres banques alimentaires en leur fournissant des denrées.

Depuis plusieurs années, Agropur est commanditaire de l'événement «48 heures vélo» de la Fondation Fais-Un-Vœu Québec^{MD}. Cette année, plusieurs de ses employés ont roulé pour amasser des fonds destinés à réaliser les vœux d'enfants malades, ce qui leur a permis de remettre 147 000 de dollars à la Fondation.

Dans le cadre de la Campagne de bien-faisance, nos employés peuvent choisir un organisme qui leur tient à cœur et organiser des activités de collecte de fonds au Canada et aux États-Unis. La Coopérative remet 1 dollar pour chaque dollar amassé par ses employés. Des sommes importantes ont été versées à une douzaine de fondations au Canada et aux États-Unis.

Au printemps 2017, Agropur a fait un don de 25 000 dollars par solidarité pour les victimes des fortes inondations qu'a connues l'est du Canada. Toujours dans le même esprit, la Coopérative a offert la même somme aux sinistrés des feux de la Colombie-Britannique, à l'été 2017, puis à ceux de l'ouragan Harvey, aux États-Unis, à l'automne.

Agropur appuie aussi des fondations d'hôpitaux, des collèges et des universités à travers l'Amérique du Nord.

CONTRER L'ITINÉRANCE PAR L'APICULTURE

Au printemps 2017, des ruches ont été installées sur le terrain du siège social. Grâce à un partenariat avec l'Accueil Bonneau et l'entreprise Alvéole, des personnes en situation ou à risque d'itinérance ont été formées pour s'occuper de la production du miel et des activités de sensibilisation.



Usine Le Sueur



Revue financière

La croissance est
au rendez-vous pour
l'exercice terminé
le 28 octobre 2017.

Chiffre d'affaires

EN MILLIONS DE DOLLARS



Excédent d'exploitation⁽¹⁾

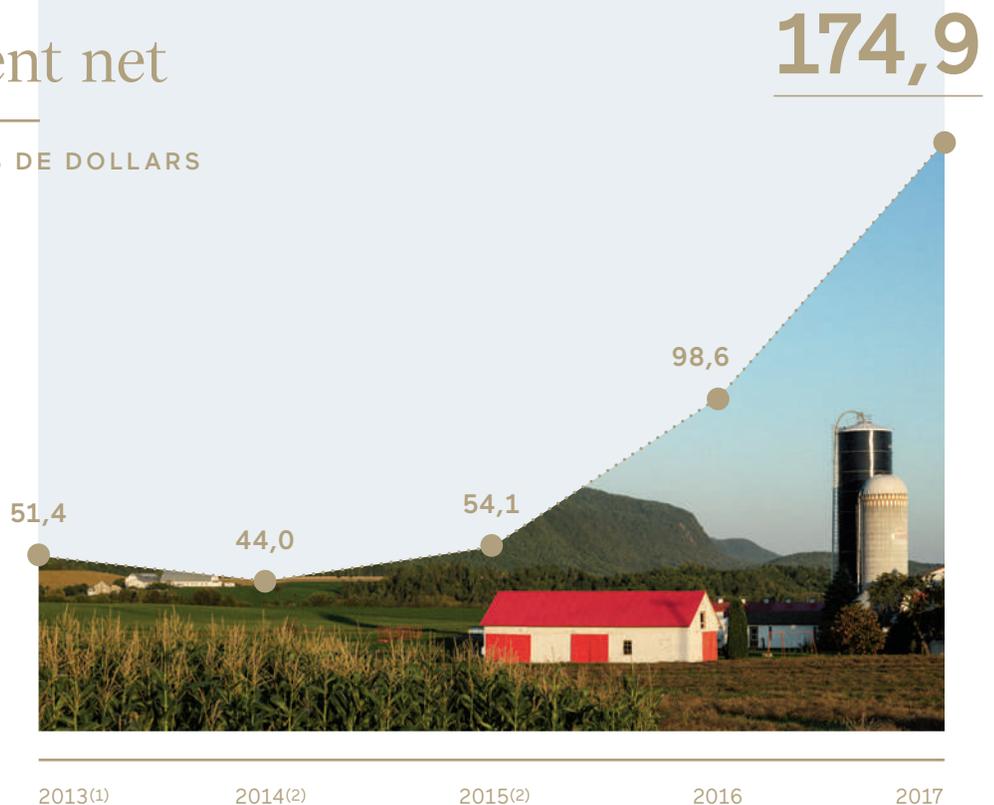
EN MILLIONS DE DOLLARS



(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.
 (2) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.
 (3) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

Excédent net

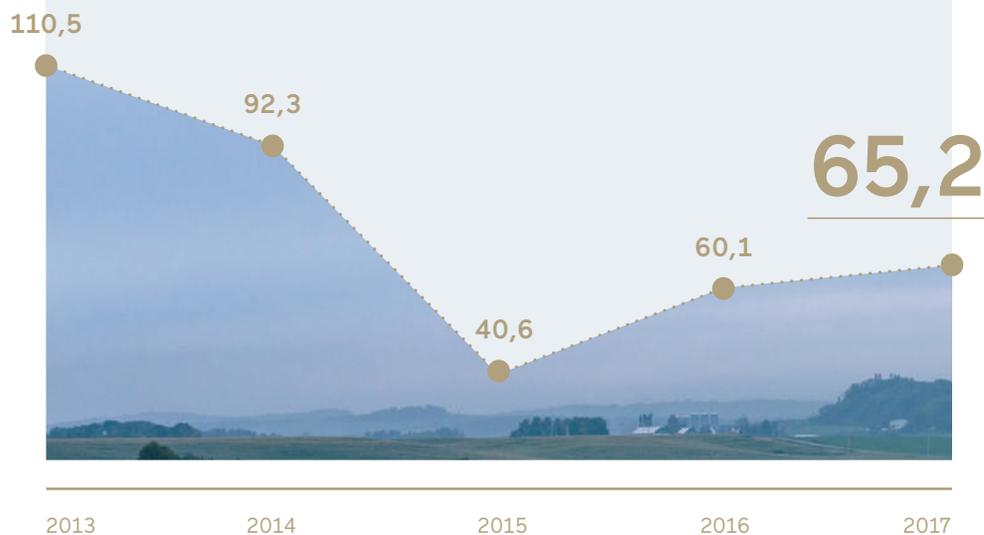
EN MILLIONS DE DOLLARS



(1) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.
 (2) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco, net d'impôts.

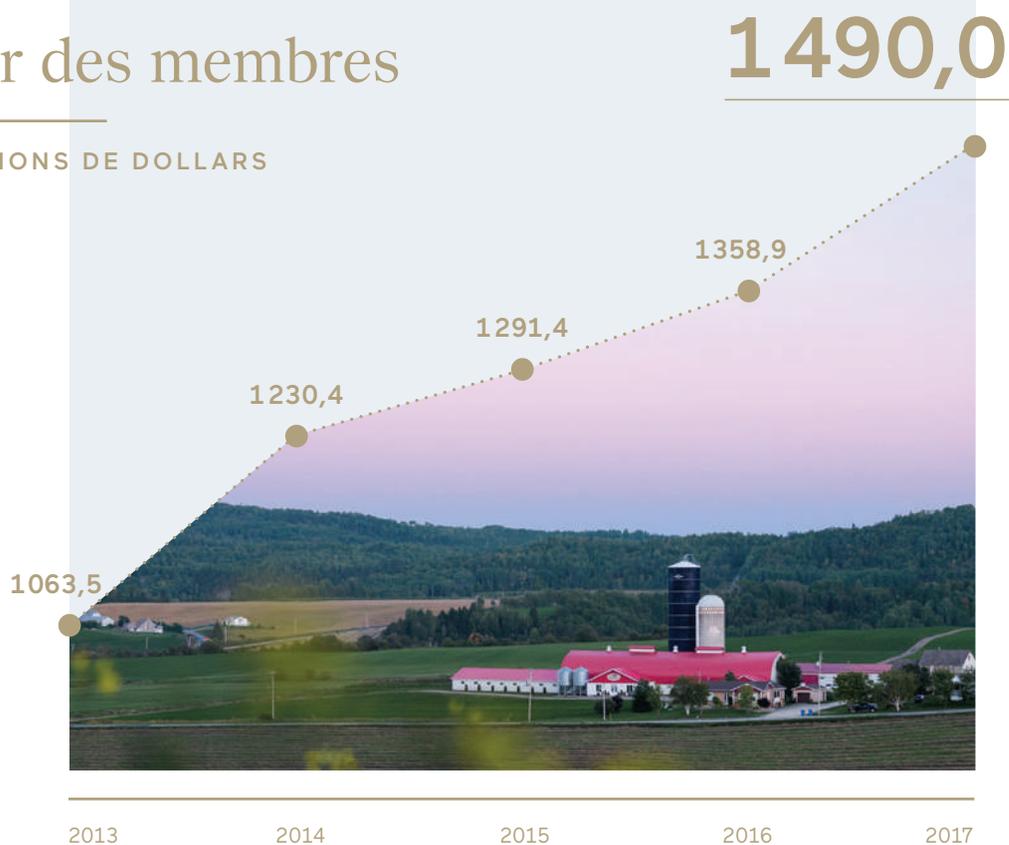
Ristournes

EN MILLIONS DE DOLLARS



Avoir des membres

EN MILLIONS DE DOLLARS



Volume de lait traité⁽¹⁾

EN MILLIONS DE LITRES



(1) Le volume de lait traité inclut les coentreprises.

Jocelyn Lauzière

Message du
vice-président principal
et chef de la direction
financière



La croissance est au rendez-vous pour l'exercice terminé le 28 octobre 2017.

Le chiffre d'affaires de la Coopérative a continué de croître et a atteint un nouveau sommet à 6,4 milliards de dollars, en hausse de 7,7% comparativement à l'exercice précédent.

L'excédent d'exploitation s'est quant à lui chiffré à 444,1 millions de dollars, soit une croissance de 7,9%. Du côté américain, les volumes de ventes de fromage ont augmenté et les prix du

lactosérum nous ont été favorables. Au Canada, le marché est demeuré extrêmement concurrentiel, ce qui a eu pour effet d'exercer une pression à la baisse sur les prix. Malgré cela, nous avons poursuivi nos initiatives liées à notre programme de réduction de coûts de 100 millions de dollars sur trois ans et ce sont plus de 48 millions de dollars que nous avons économisés cette année, pour un cumulatif, après deux ans, de 89 millions de dollars. Nous avons

également enregistré une contribution positive des activités de produits laitiers congelés acquises de Scotsburn le 31 janvier dernier. Enfin, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative s'est élevé à 249,1 millions de dollars, ce qui représente une progression de 61,8% ou 95,1 millions de dollars par rapport à l'an dernier. La progression atteint 16,9% ou 26,0 millions de dollars si l'on exclut les gains ponctuels liés aux acquisitions.

En 2017, près de 6,1 milliards de litres de lait ont été traités dans nos usines, soit 2,0% de plus que l'an dernier. Le volume de lait transformé au Canada est en hausse de 3,7%, atteignant 2,5 milliards de litres. Aux États-Unis, la hausse est de 0,9%, pour un total de 3,6 milliards de litres.

GOUVERNANCE

Les états financiers ont été établis selon les normes internationales d'information financière et révisés par le comité d'audit. Sur recommandation de ce dernier, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de l'exercice 2017.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2017

RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires a franchi la barre des 6 milliards de dollars, atteignant 6,4 milliards pour l'exercice 2017, en hausse de 460 millions.

Au Canada, le chiffre d'affaires est en hausse de 4,0%, pour atteindre 3,4 milliards de dollars. En ce qui concerne les produits laitiers frais et

congelés, nos volumes ont connu une augmentation supportée principalement par les activités de Scotsburn acquises en janvier dernier. Quant aux opérations fromagères, le chiffre d'affaires a connu une baisse liée à certains clients. Le volume de poudre vendu est également en recul par rapport à 2016. Enfin, sur le plan des ventes de fromages fins, l'attrait grandissant des consommateurs pour cette gamme de produits s'est traduit par une augmentation du chiffre d'affaires.

En ce qui a trait aux activités américaines, le chiffre d'affaires atteint 3,0 milliards de dollars, en hausse de 12,4%. Le prix moyen du fromage, en augmentation de 7,2% sur le marché, ainsi que la progression des volumes de fromage et de produits de lactosérum vendus expliquent cette hausse. En 2017, 46,3% du chiffre d'affaires consolidé a été généré par nos activités américaines, comparativement à 44,3% en 2016.

Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années. Le chiffre d'affaires, alors qu'il se situait à 3,8 milliards de dollars en 2013,

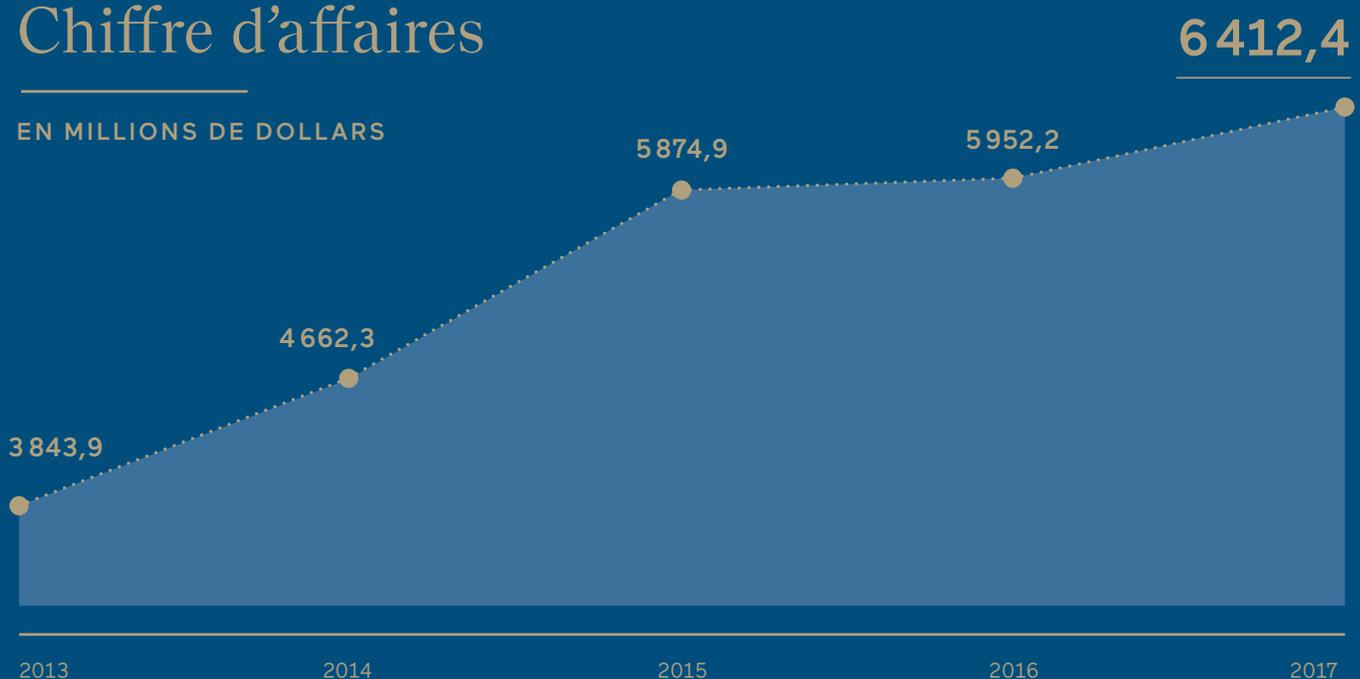
atteint maintenant 6,4 milliards. Ceci représente une croissance annuelle moyenne composée de plus de 13%. Cette progression est attribuable, entre autres, aux fusions et acquisitions réalisées au cours de cette période ainsi qu'aux multiples projets d'investissement mis en œuvre et visant l'augmentation des capacités de production.

L'excédent d'exploitation s'élève à 444,1 millions de dollars, en progression de 32,4 millions ou 7,9% par rapport à l'an dernier.

L'excédent d'exploitation des activités canadiennes affiche une progression de 4,2% comparativement à l'an dernier. Des volumes et des prix à la baisse en raison de l'environnement extrêmement concurrentiel au Canada ont affecté négativement les résultats. Quant aux aspects positifs, notons les économies générées par les diverses initiatives de notre programme de réduction des coûts. À elles seules, ces initiatives ont permis de diminuer nos coûts d'exploitation de 33,5 millions de dollars au Canada cette année. Notons également l'ajout des activités de Scotsburn.

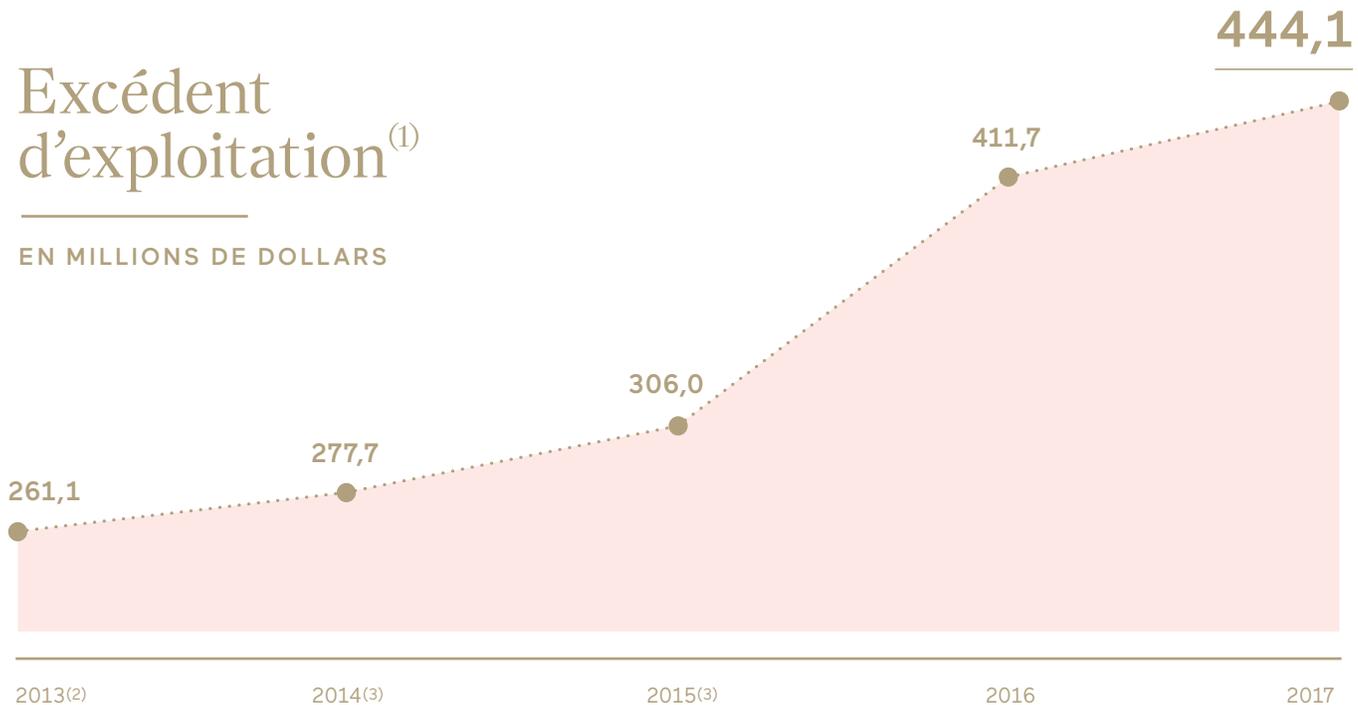
Chiffre d'affaires

EN MILLIONS DE DOLLARS



Excédent d'exploitation⁽¹⁾

EN MILLIONS DE DOLLARS



(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.

(2) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

(3) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

Du côté de nos activités américaines, l'excédent d'exploitation a progressé de 10,5% par rapport à l'excédent de 2016. L'augmentation des volumes de ventes de fromage et de produits de lactosérum a grandement contribué à cette croissance. Notons, entre autres, l'augmentation de la capacité de notre ligne de production de féta, que nous avons exploitée pour une année complète en 2017. Autre fait positif de l'exercice, en raison de l'abondance du lait disponible, les primes payées aux producteurs ont diminué par rapport à 2016, générant des économies importantes. Enfin, l'amélioration des prix sur les marchés du lactosérum et la concrétisation de nos efforts de réduction de coûts se sont aussi avérées très bénéfiques. Notons toutefois une augmentation des salaires aux États-Unis, conséquence directe de la rareté de la main-d'œuvre dans certaines régions où sont situées nos usines.

Le graphique ci-haut démontre l'évolution de l'excédent d'exploitation consolidé au cours des cinq dernières années, qui est passé de 261,1 millions de dollars en 2013 à 444,1 millions de dollars en 2017, une amélioration de 183,0 millions de dollars ou 14,2% en moyenne annuelle composée. Cette

croissance est attribuable en grande partie à notre développement aux États-Unis qui soutient nos résultats alors que le marché canadien subit les contrecoups de la forte concurrence.

De l'excédent d'exploitation, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 168,1 millions de dollars, en hausse de 4,8 millions de dollars. Cette augmentation de la charge d'amortissement provient essentiellement de l'acquisition des actifs de Scotsburn ainsi que de la mise en service de certains de nos projets majeurs, dont le progiciel de gestion intégrée. Nous déduisons par la suite les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents s'élevant à 11,0 millions de dollars. Ces dépenses incluent notamment des frais pour l'acquisition et l'intégration des activités de Scotsburn ainsi que la transformation de certaines de nos activités.

Les frais financiers sont en baisse comparativement à l'année dernière. Malgré la hausse des taux d'intérêt sur les marchés, l'amélioration des résultats combinée à une dette inférieure se sont traduites par une diminution de la charge d'intérêt. Un gain de

55,2 millions a été comptabilisé dans l'exercice résultant d'un ajustement de prix d'achat. Ce montant fait suite à l'application de certains mécanismes d'ajustement prévus à un contrat d'acquisition d'un exercice antérieur. De plus, à la suite de l'acquisition des actifs de Scotsburn en janvier dernier, la Coopérative a procédé à l'évaluation des actifs acquis et des passifs assumés. L'évaluation à la juste valeur de l'actif et du passif acquis, nets de la contrepartie cédée, a généré un gain comptable de 14,0 millions de dollars. Enfin, l'augmentation de la charge d'impôts des filiales de 16,7 millions de dollars s'explique essentiellement par l'amélioration des résultats américains. L'excédent avant ristournes atteint donc 249,1 millions de dollars, ce qui représente une progression de 61,8% ou 95,1 millions de dollars par rapport à l'an dernier. La progression atteint 16,9% ou 26,0 millions de dollars si l'on exclut les gains ponctuels liés aux acquisitions.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 65,2 millions de dollars. Comme par le passé, les ristournes sont payables à raison de 25% comptant et 75% en parts de placement.

Entrées et sorties de fonds

EN MILLIONS DE DOLLARS

Ainsi, après déduction des ristournes, une charge d'impôt de la Coopérative de 9,0 millions de dollars a été enregistrée. Agropur génère donc un résultat net de 174,9 millions de dollars, qui est versé à la réserve.

Le résultat global de 154,4 millions de dollars pour l'exercice 2017 se détaille comme suit : à l'excédent net de 174,9 millions de dollars s'ajoutent les composantes qui sont enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global, qui inclut un impact négatif de 35,0 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de la hausse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines, net de la conversion des dettes à long terme en dollars canadiens. Au 28 octobre 2017, le taux de change était de 0,78 dollar américain pour 1 dollar canadien, comparativement à 0,75 au 29 octobre 2016. L'appréciation du dollar canadien fait en sorte que nous constatons, au bilan, un gain net cumulé de 64,7 millions de dollars de conversion non matérialisée des filiales étrangères et des dettes à long terme. Toutefois, ces écarts de change comptables continueront de fluctuer

selon les variations du dollar canadien dans le temps par rapport au dollar américain. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées, qui se sont élevés à 14,4 millions de dollars nets d'impôt.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments hors caisse, atteignent 485,4 millions de dollars. Au cours de l'exercice, 6,7 millions de dollars ont été générés par les éléments hors caisse dont le détail est présenté à la note 8 aux états financiers.

En ce qui a trait aux activités de financement, des dividendes de 47,4 millions de dollars ont été versés sur les parts privilégiées de premier rang, en baisse par rapport à l'année dernière. Les liquidités consacrées au service de la dette se sont quant à elles élevées à 139,5 millions de dollars en 2017.

Pour ce qui est des activités d'investissement, 54,8 millions de dollars ont été déboursés en

Entrées de fonds

Total	509
-------	------------

OPÉRATIONS - 485

FONDS DE ROULEMENT - 7

PRODUIT DE CESSION D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS - 17

Sorties de fonds

Total	509
-------	------------

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES - 55

IMMOBILISATIONS - 174

PRÊT À UNE COENTREPRISE - 3

MEMBRES ET CAPITAL - 55

SERVICE DE LA DETTE ET PAIEMENTS DE DIVIDENDES - 187

LIQUIDITÉS - 35

regroupement d'entreprises. Les investissements en immobilisations ont totalisé 174,3 millions de dollars. Cette somme inclut les investissements qui se poursuivent dans le projet d'implantation d'un progiciel de gestion intégrée ainsi que dans la mise en place d'un nouveau système intégré de capital humain et de paie. Nos investissements comprennent aussi de nombreux projets visant l'augmentation de la capacité, le maintien de nos actifs et l'amélioration de l'efficacité des opérations. Enfin, au cours de l'exercice, nous avons encaissé une somme de 16,5 millions de dollars lors de la vente d'un placement et d'autres actifs.

En ce qui concerne les activités avec les membres, les ristournes payables au comptant déclarées en 2016 et payées en 2017 se chiffrent à 14,9 millions de dollars. De plus, les rachats de parts et titres de créances de l'année s'élèvent à 40,5 millions de dollars. Soulignons par ailleurs que des parts et des titres de créances ont été émis à certains membres de Scotsburn dans le cadre du regroupement, pour un montant de 16,1 millions de dollars.

Utilisation des fonds 2013 à 2017

EN MILLIONS DE DOLLARS

3,1 milliards de dollars



Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 3,1 milliards de dollars, dont 285 millions ou 9,2 % ont été remis aux membres à titre de ristournes au comptant et de rachat de capital. Les déboursés liés aux fusions, acquisitions et cession totalisent 1 milliard 629 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 989 millions de dollars.

BILAN

Au 28 octobre 2017, la Coopérative affiche un actif net s'élevant à 2,3 milliards de dollars. L'actif se situe à 4,2 milliards de dollars, en hausse de 121,7 millions résultant principalement de l'acquisition de Scotsburn, des investissements en immobilisations ainsi que de la croissance des inventaires. La hausse aurait été plus grande si la conversion des actifs des filiales américaines en dollars canadiens n'avait pas été affectée par l'appréciation du dollar canadien. Le passif se chiffre à 2,0 milliards de dollars, en baisse de 9,3 millions. Les créanciers sont en hausse, alors que la dette nette de l'encaisse a diminué de 177,0 millions de dollars. L'impact de la conversion en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains ainsi que les remboursements expliquent cette baisse.

La note 17 des états financiers détaille le capital. Au capital de 2016 s'ajoutent les ristournes distribuées en parts de placement A au montant de 49,1 millions de dollars. Des rachats de parts et titres de créances ont également eu lieu pour un total de 40,5 millions de dollars. De plus, tel que mentionné précédemment, la Coopérative a émis des parts et des titres de créances à certains membres

de Scotsburn dans le cadre du regroupement, qui se chiffrent à 16,1 millions de dollars. Par conséquent, l'actif au 28 octobre 2017 atteint 2,3 milliards de dollars. En excluant les parts privilégiées de premier rang, l'actif des membres s'élève à 1 milliard 490 millions de dollars, en hausse de 131,0 millions par rapport à 2016.

EN PERSPECTIVE

Nous avons déployé de nombreux efforts en 2017 pour faire face aux impacts de la volatilité des marchés laitiers ainsi qu'aux effets de la forte concurrence au Canada. Nous poursuivons nos efforts sur les programmes comme celui de réduction des coûts avec, répétons-le, des économies de 89 millions de dollars après deux ans. Nous poursuivons également notre développement avec l'acquisition des activités de Scotsburn cette année et l'acquisition de la participation de notre partenaire dans Aliments Ultima au début de l'exercice financier 2018. Agropur est maintenant l'unique propriétaire de l'entreprise après 24 ans de partenariat avec Agrifoods. Ces deux transactions, dans les marchés de la crème glacée et du yogourt, nous permettent d'offrir une gamme de produits encore plus complète à nos clients et aux consommateurs canadiens. Nous avons également

approuvé en 2017 l'agrandissement d'une de nos usines fromagères aux États-Unis, ce qui fera tripler sa capacité de transformation de fromage et en fera notre plus importante usine de fabrication. Grâce à ces projets et à une bonne situation financière, nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre développement.

Au cours des cinq dernières années, Agropur a réalisé une performance exceptionnelle avec une croissance de 67% de son chiffre d'affaires et une progression de l'excédent d'exploitation de 70%. Malgré d'excellents résultats, nous devons maintenir notre approche de gestion prudente afin de respecter notre engagement et notre désir d'investir dans nos infrastructures.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.



Jocelyn Lauzière

Vice-président principal
et chef de la direction financière

Risques et incertitudes

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et, par le fait même, sur les ventes futures.

RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément de coût de fabrication, ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur le coût des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

RISQUES LIÉS À LA CLIENTÈLE

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire, qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

RISQUES LIÉS AUX TENDANCES DE CONSOMMATION

Une modification des tendances de consommation pourrait affecter la demande pour nos produits, affectant ainsi les résultats de la Coopérative. Notre habileté à répondre aux besoins des consommateurs, à mettre au point de nouveaux produits et à innover déterminera les répercussions de tels changements.

RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière est partagée entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

RISQUES LIÉS AUX MARCHÉS

Les prix internationaux du lait et des produits de lactosérum ainsi que ceux du fromage aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait un impact sur les résultats.

RISQUES LIÉS À LA CONCENTRATION DES FOURNISSEURS

Le regroupement des fournisseurs a pour conséquence, pour certains biens et services, de restreindre nos approvisionnements à un nombre limité de fournisseurs. Des manquements sur le plan des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

RISQUES LIÉS À L'INTERRUPTION IMPRÉVUE DES ACTIVITÉS

Des événements importants tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc., pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative connaît une croissance grâce aux regroupements d'entreprises réalisés et entend poursuivre sa croissance par le biais de nouveaux

regroupements d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, en tant que coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊT

En raison des nombreux regroupements d'entreprises que nous avons réalisés, une dette à long terme a été contractée. La Coopérative est donc exposée au risque de fluctuations du taux d'intérêt sur cet instrument financier. Les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux tandis qu'une diminution des taux aurait une incidence contraire.

RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante à leur égard. La disponibilité des services informatiques, l'intégralité et la confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance du système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer sur le niveau de production.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

La Coopérative est soumise à de multiples lois, politiques et règlements gouvernementaux et fiscaux. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait faire en sorte d'affecter nos activités ou

d'entraîner des coûts supplémentaires inhérents au respect de ces nouvelles obligations, en ce qui a trait particulièrement à la production et à la distribution de produits alimentaires. Advenant le non-respect de ces lois et règlements, des sanctions, des pénalités ou des amendes pourraient nous être imposées. Le risque lié à la réglementation devient encore plus présent dans le contexte actuel de croissance par le biais de regroupements d'entreprises dans différents pays, provinces ou états.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La Coopérative est assujettie à plusieurs lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement, notamment en matière de rejet des eaux usées, de pollution atmosphérique, d'utilisation de produits toxiques ainsi que de décontamination de sites. Tout changement en matière de lois ou règlements pourrait entraîner des déboursés supplémentaires pour la Coopérative, qui devrait s'y conformer.

RISQUES LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Plusieurs groupes d'employés dans nos divers lieux de travail sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis au maintien de bonnes relations avec les syndicats.

RISQUES LIÉS AU PERSONNEL

Le succès de la Coopérative repose sur les efforts et les compétences de son personnel. La disponibilité et l'engagement de la main-d'œuvre

ainsi que la santé et la sécurité au travail constituent un risque pour notre capacité à atteindre nos objectifs de croissance. Ainsi, chacune de nos usines dispose d'un plan d'intervention en matière de santé et de sécurité, et un plan de gestion de la relève a été mis sur pied.

RISQUES LIÉS AUX RÈGLES TARIFAIRES

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêt à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes de celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été effectuée, et la plupart des régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

États financiers consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 15 décembre 2017

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 28 octobre 2017, les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, des flux de trésorerie consolidés et de la variation de l'avoir des membres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 28 octobre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119427

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Chiffre d'affaires	6 412 409	5 952 187
Frais opérationnels excluant amortissement	5 968 279	5 540 505
Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents	444 130	411 682
Amortissement (notes 10 et 11)	168 080	163 290
Frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents (note 4)	11 035	18 868
Excédent opérationnel	265 015	229 524
Frais financiers, nets	35 661	43 786
Gain sur cession d'éléments d'actif et dévaluation d'actifs (note 10)	326	(591)
Ajustement de prix d'achat (note 3)	(55 156)	-
Gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises (note 3)	(13 971)	-
Impôts sur les résultats des filiales (note 5)	49 042	32 340
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	249 113	153 989
Ristournes (note 6)	65 236	60 107
Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5)	8 972	(4 685)
Excédent net	174 905	98 567

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	28 octobre 2017	29 octobre 2016
Excédent net	174 905	98 567
Autres éléments du résultat global		
Composantes pouvant être reclassées à l'excédent net :		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, nette d'un recouvrement d'impôts de 426 \$ (charge d'impôts de 603 \$ en 2016)	(417)	690
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers	(76 659)	46 689
Variation de l'écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	42 109	(40 791)
	(34 967)	6 588
Composantes qui ne seront pas reclassées en résultat net :		
Gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées, net d'une charge d'impôts de 5 229 \$ (recouvrement d'impôts de 7 697 \$ en 2016) (note 21)	14 417	(21 202)
Total des autres éléments du résultat global	(20 550)	(14 614)
Résultat global	154 355	83 953

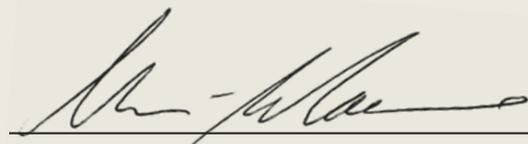
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	28 octobre 2017	29 octobre 2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	249 113	153 989
Frais financiers, nets	35 661	43 786
Impôts exigibles sur les résultats de la Coopérative	-	126
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	168 080	163 290
Gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises (note 3)	(13 971)	-
Impôts différés des filiales	46 142	31 730
Gain sur cession d'éléments d'actif et dévaluation d'actifs (note 10)	326	(591)
	485 351	392 330
Ristournes payées	(14 946)	(10 025)
Variation des éléments hors caisse (note 8)	6 664	(104 996)
	477 069	277 309
Activités de financement et de capital		
Intérêts payés	(36 960)	(43 367)
Dette à long terme, nette des frais d'émission	(102 586)	(380 096)
Émissions de parts privilégiées de premier rang, nettes des frais d'émission (note 17)	-	297 637
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang	(47 380)	(57 495)
Émissions et rachats de parts de membres et titres de créances	(40 245)	(990)
	(227 171)	(184 311)
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 3)	(54 815)	-
Immobilisations (notes 10 et 11)	(174 285)	(148 091)
Prêt subordonné à une coentreprise (note 7)	(3 000)	-
Produit de cessions d'éléments d'actif	16 542	7 415
	(215 558)	(140 676)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	664	816
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	35 004	(46 862)
Liquidités au début de l'exercice (note 8)	49 527	96 389
Liquidités à la fin de l'exercice (note 8)	84 531	49 527
Informations complémentaires :		
Activités avec les membres		
Ristournes payées	(14 946)	(10 025)
Émissions de parts et titres de créances (excluant regroupement d'entreprises)	218	64
Rachats de parts et titres de créances	(40 463)	(1 054)
	(55 191)	(11 015)

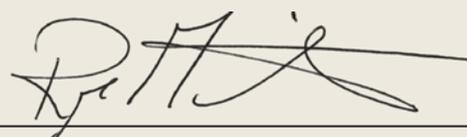
BILANS CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	28 octobre 2017	29 octobre 2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	89 614	49 527
Débiteurs	449 142	429 177
Stocks (note 9)	806 732	727 257
Impôts sur les résultats	2 226	2 611
Frais payés d'avance	25 386	20 502
	1 373 100	1 229 074
Placements et prêt (note 7)	17 280	13 462
Immobilisations corporelles (note 10)	1 433 223	1 423 091
Immobilisations incorporelles (note 11)	337 146	319 050
Écarts d'acquisition (note 11)	1 005 158	1 034 091
Autres éléments d'actif (note 12)	50 251	38 520
Impôts différés (note 5)	-	37 174
	4 216 158	4 094 462
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts et emprunts bancaires (note 13)	5 083	-
Créditeurs et charges à payer (note 14)	791 215	650 124
Impôts sur les résultats	379	9 136
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	43 836	150 791
	840 513	810 051
Dette à long terme (note 15)	1 022 906	1 057 983
Impôts différés (note 5)	65 230	48 648
Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 21)	23 427	42 089
Autres passifs à long terme (note 16)	4 127	6 779
	1 956 203	1 965 550
AVOIR		
Capital des membres (note 17)	795 706	770 837
Parts privilégiées de premier rang (note 17)	770 000	770 000
Réserve	629 508	488 367
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	64 741	99 708
	2 259 955	2 128 912
	4 216 158	4 094 462

Approuvé par le conseil d'administration, le 15 décembre 2017.



René Moreau, administrateur



Roger Massicotte, administrateur

VARIATION DE L'AVOIR CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Parts membres et Catégorie M	Parts Catégories A et B	Surplus d'apport	Total parts (note 17)	Titres de créances	Total capital des membres	Parts privilegiées de premier rang (note 17)	Total capital (note 17)	Réserve	Cumul résultat global ³	Total
Solde au 1^{er} novembre 2015	4 194	651 313	51 180	706 687	19 979	726 666	470 000	1 196 666	471 623	93 120	1 761 409
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	98 567	-	98 567
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	(21 202)	6 588	(14 614)
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	45 161	-	45 161	-	45 161	-	45 161	-	-	45 161
Émissions de parts contre espèces et frais d'émission net des impôts de 214 \$	60	4	-	64	-	64	300 000	300 064	(2 149)	-	297 915
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang incluant des impôts de 977 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	(58 472)	-	(58 472)
Rachats de parts et titres de créances	(55)	(968)	-	(1 023)	(31)	(1 054)	-	(1 054)	-	-	(1 054)
Solde au 29 octobre 2016	4 199	695 510	51 180	750 889	19 948	770 837	770 000	1 540 837	488 367	99 708	2 128 912
Solde au 30 octobre 2016	4 199	695 510	51 180	750 889	19 948	770 837	770 000	1 540 837	488 367	99 708	2 128 912
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	174 905	-	174 905
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	14 417	(34 967)	(20 550)
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	49 058	-	49 058	-	49 058	-	49 058	-	-	49 058
Émissions de parts contre espèces	109	109	-	218	-	218	-	218	-	-	218
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang incluant des impôts de 801 \$ ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	(48 181)	-	(48 181)
Rachats de parts et titres de créances	(51)	(38 435)	-	(38 486)	(1 977)	(40 463)	-	(40 463)	-	-	(40 463)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ²	695	-	-	695	15 361	16 056	-	16 056	-	-	16 056
Solde au 28 octobre 2017	4 952	706 242	51 180	762 374	33 332	795 706	770 000	1 565 706	629 508	64 741	2 259 955

¹ Dividendes sur parts privilégiées de premier rang net d'une charge d'impôt exigible de 11 845 \$ et d'un recouvrement d'impôt différé de 11 044 \$.

² Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens bénéficiaires de Scotsburn Co-operative Services Limited (voir note 3).

³ Cumul des autres éléments du résultat global.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative, ses filiales et sa coentreprise œuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Saint-Hubert au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 28 octobre 2017, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales. La coentreprise Aliments Ultima inc. est comptabilisée aux placements, selon la méthode de la mise en équivalence.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables, des tests de dépréciation des actifs, de l'évaluation des coûts standards des produits finis et des avantages futurs du personnel.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à comptabiliser initialement la participation au coût, ajusté des changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net de la coentreprise.

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeurs, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Linéaire	40 ans
• Équipements	Dégressif	10 % et 15 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Relations clients	Linéaire	4 à 12 ans
• Logiciels	Linéaire	5 à 15 ans
• Marques de commerce et autres droits	Linéaire	5 à 40 ans

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations incorporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. La Coopérative cesse la capitalisation des coûts d'emprunt lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou sa vente prévue sont quasi achevées. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Un test de dépréciation est également effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou en fonction du volume prévu au contrat.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les revenus sont comptabilisés nets de l'amortissement annuel des frais de contrats d'approvisionnement.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats à la date de modification du régime ou à la date où les coûts correspondants sont comptabilisés.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CONVERSION DE DEVISES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

La Coopérative comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la date de transaction à laquelle la Coopérative devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Coopérative décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations de la Coopérative sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme et du taux d'intérêt variable pour la dette à long terme.

Par la suite, la Coopérative comptabilise ces instruments financiers selon la méthode prescrite de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé lors de sa comptabilisation initiale :

	Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Autres passifs
Instrument financiers	<ul style="list-style-type: none">• Contrats de change• Contrats à terme sur marchandises• Swaps de taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Encaisse et placement temporaire• Débiteurs• Prêt subordonné	<ul style="list-style-type: none">• Découverts et emprunts bancaires• Crédeurs et charges à payer• Dette à long terme
Comptabilisation subséquente	Juste valeur ¹	Coût amorti selon la méthode du taux effectif	Coût amorti selon la méthode du taux effectif

¹ Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'excédent net, sauf si l'instrument financier est désigné comme étant un instrument de couverture.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les résultats. Lors de la cessation de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulée qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée aux résultats.

Couverture d'un investissement net

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans l'avoir en autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans les résultats. Lors de la disposition d'un investissement étranger couvert, le montant cumulé d'écarts de change comptabilisé dans l'avoir doit être reclassé aux résultats et faire partie du profit ou de la perte résultant de la disposition.

NOUVELLE NORME COMPTABLE ADOPTÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié une version amendée d'IAS 1, « Présentation des états financiers » clarifiant les indications concernant l'importance relative et les regroupements, la présentation des sous-totaux, la structure des états financiers et les informations à fournir sur les méthodes comptables.

L'application de cette norme amendée au premier trimestre 2017, n'a eu aucun impact important sur les états financiers consolidés.

FUTURES NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice se terminant le 28 octobre 2017.

Tableau des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, « Tableau des flux de trésorerie », afin d'améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers concernant les activités de financement.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2018 et ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur les informations présentées dans ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Au même moment, l'IASB a modifié la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir » pour inclure des éléments de divulgation dans les états financiers lors de la première application d'IFRS 9.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », une nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires qui remplace IAS 18, « Produits des activités ordinaires » et IAS 11, « Contrats de construction et les interprétations connexes ».

La norme définit les exigences pour comptabiliser le revenu. Elle introduit des directives plus prescriptives que celles qui étaient incluses dans les normes précédentes et peut entraîner des changements dans la classification, dans la divulgation et dans le moment de la constatation de certains types de revenus.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, « Contrats de location », qui remplace IAS 17, « Contrats de location ». La nouvelle norme prévoit l'utilisation d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location pour le locataire au bilan, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, « Incertitude relative aux traitements fiscaux », qui clarifie la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur les résultats prescrite par l'IAS 12 « Impôts sur les résultats ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 31 janvier 2017, la Coopérative a conclu l'acquisition des actifs de produits laitiers congelés de Scotsburn Co-operative Services Limited (« Scotsburn »), une coopérative laitière établie en Nouvelle-Écosse.

La contrepartie cédée est de 73 651 \$.

À la suite de cette acquisition, la Coopérative détient maintenant 100 % des actions de Reliant Transport Ltd. (« Reliant »), auparavant une coentreprise.

Les justes valeurs qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés de Scotsburn et de Reliant sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes. Les justes valeurs des actifs nets regroupés identifiés s'élèvent à 87 622 \$ et comme elles sont supérieures au prix payé, ceci donne lieu à des montants d'écarts d'acquisition négatifs. Ces écarts qui s'élèvent à 13 971 \$ ont été enregistrés aux résultats à titre de gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises. Ces gains sont attribuables aux synergies dégagées, ainsi la Coopérative sera en mesure d'optimiser davantage l'utilisation des actifs regroupés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

	2017
Encaisse	2 655
Actif à court terme	39 142
Placements	12 977
Immobilisations corporelles	40 985
Immobilisations incorporelles	14 741
Créditeurs et charges à payer	(17 502)
Impôts différés	(4 750)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(626)
Juste valeur de l'actif net regroupé	87 622

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 10 365 \$, incluant des débiteurs contractuels, dont le montant brut représente 7 544 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 175 \$.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Acquisition de l'exercice
Liquidités	57 470
Parts et titres de créances	16 056
Placement	125
Juste valeur des contreparties cédées	73 651

Les coûts connexes à l'acquisition comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice s'élèvent à 653 \$.

Flux de trésorerie liés aux regroupements :

	2017
Liquidités acquises	(2 655)
Contrepartie payée en espèces	57 470
Flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises	54 815

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2016

Au cours de l'exercice 2016, la Coopérative a complété et a procédé à des ajustements de la juste valeur des actifs regroupés reliée à l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys. Les ajustements reflétés en 2016 se détaillent comme suit :

	Acquisitions d'entreprises présentées au 31 octobre 2015	Ajustements	Total
Actif à court terme	21 587	-	21 587
Placements	160	-	160
Immobilisations corporelles	81 926	-	81 926
Immobilisations incorporelles	138 966	1 046	140 012
Écart d'acquisition	177 470	(1 046)	176 424
Découvert bancaire	(209)	-	(209)
Créditeurs et charges à payer	(4 819)	-	(4 819)
Impôts différés	(22 470)	-	(22 470)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(945)	-	(945)
Juste valeur de l'actif net regroupé	391 666	-	391 666

En janvier 2017, suivant l'application de certains mécanismes d'ajustement de prix prévus lors de l'acquisition, la Coopérative a comptabilisé un ajustement de prix d'achat de 55 156 \$.

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

	2017	2016
Matières premières et autres intrants	4 146 061	3 804 791
Salaires et avantages du personnel	682 212	638 608
Intérêts sur la dette à long terme	32 554	44 457

Les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents incluent notamment des frais relatifs au regroupement d'entreprises et à la restructuration majeure de certaines activités.

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

	2017	2016
Impôts exigibles	2 900	484
Impôts différés	55 114	27 171
	58 014	27 655
Constituée de :		
Impôts de la Coopérative	8 972	(4 685)
Impôts des filiales	49 042	32 340
	58 014	27 655

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Rapprochement des impôts sur les résultats :

	2017	2016
Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,65 % (26,63 % en 2016)	62 068	33 609
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Différence des taux d'imposition de filiales étrangères	(1 080)	(7 746)
Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises	(3 689)	-
Modification des taux d'imposition et de l'allocation provinciale	45	857
Autres	670	935
Impôts sur les résultats	58 014	27 655

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

	31 octobre 2015	Résultats	Résultat global et Autres	Regroupements d'entreprises	29 octobre 2016
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	(9 463)	(19 854)	(797)	-	(30 114)
Pertes fiscales reportables	90 683	18 494	2 377	-	111 554
Immobilisations corporelles	(33 535)	(33 155)	(1 754)	-	(68 444)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	11 231	2 757	346	-	14 334
Créditeurs, charges à payer et autres	9 114	954	(224)	-	9 844
	68 030	(30 804)	(52)	-	37 174
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	233	2 419	-	-	2 652
Pertes fiscales reportables	22 083	(34 251)	13 387	-	1 219
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	4 555	(2 440)	7 697	-	9 812
Immobilisations corporelles	(51 700)	28 793	-	-	(22 907)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(50 533)	1 504	213	-	(48 816)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(3 740)	2 521	-	-	(1 219)
Créditeurs, charges à payer et autres	5 486	5 087	38	-	10 611
	(73 616)	3 633	21 335	-	(48 648)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(5 586)	(27 171)	21 283	-	(11 474)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	29 octobre 2016	Résultats	Résultat global et Autres	Regroupements d'entreprises	28 octobre 2017
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	(30 114)	-	30 114	-	-
Pertes fiscales reportables	111 554	-	(111 554)	-	-
Immobilisations corporelles	(68 444)	-	68 444	-	-
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	14 334	-	(14 334)	-	-
Créditeurs, charges à payer et autres	9 844	-	(9 844)	-	-
	37 174	-	(37 174)	-	-
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	2 652	(23 133)	(28 409)	663	(48 227)
Pertes fiscales reportables	1 219	(22 082)	118 712	-	97 849
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	9 812	33	(5 229)	166	4 782
Immobilisations corporelles	(22 907)	(6 726)	(65 472)	(1 665)	(96 770)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(48 816)	(1 361)	13 768	(3 914)	(40 323)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(1 219)	(469)	-	-	(1 688)
Créditeurs, charges à payer et autres	10 611	(1 376)	9 912	-	19 147
	(48 648)	(55 114)	43 282	(4 750)	(65 230)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(11 474)	(55 114)	6 108	(4 750)	(65 230)

L'analyse des actifs et passifs d'impôts différés est présentée ci-dessous :

	2017	2016
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés devant être recouverts dans les 12 prochains mois	-	37 174
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois	(65 230)	(48 648)
Total des passifs d'impôts différés	(65 230)	(11 474)

La Coopérative a également cumulé 105 289 \$ de pertes en capital reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Ces pertes sont reportables indéfiniment.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de 185 226 \$ au 28 octobre 2017 (142 017 \$ en 2016) de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis et ne seront pas distribués dans un avenir prévisible.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées comptant pour une somme de 16 178 \$ (14 946 \$ en 2016) et 49 058 \$ (45 161 \$ en 2016) par l'émission de parts de placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

7. PLACEMENTS ET PRÊT

	2017	2016
Coentreprises (note 23)	-	136
Prêt subordonné à une coentreprise, portant intérêt au taux de 7,00 %	17 122	12 995
Autres	158	331
	17 280	13 462

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les résultats et les bilans des coentreprises se résument comme suit :

	2017	2016
Encaisse	-	195
Actifs court terme	46 997	47 861
Actifs long terme	107 535	98 360
Passifs court terme	52 055	50 823
Passifs financiers à court terme	3 058	1 571
Passifs long terme	2 078	3 889
Passifs financiers à long terme	98 725	80 965
Chiffre d'affaires	292 951	283 463
Amortissement	8 954	9 473

La quote-part de la Coopérative dans les engagements de la coentreprise est de 688 \$ pour le prochain exercice et de 434 \$ pour 2019 à 2022.

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	2017	2016
Débiteurs	(17 813)	(12 383)
Stocks	(67 483)	(45 603)
Impôts sur les résultats	(19 866)	(5 662)
Frais payés d'avance	(4 604)	870
Créditeurs et charges à payer	130 676	(28 636)
Autres éléments d'actif et autres	(14 246)	(13 582)
	6 664	(104 996)

Les impôts payés se détaillent comme suit :

	2017	2016
Impôts payés	23 342	6 255

Les liquidités se détaillent comme suit :

	2017	2016
Encaisse et placement temporaire	89 614	49 527
Découverts et emprunts bancaires	(5 083)	-
	84 531	49 527

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

9. STOCKS

	2017	2016
Produits finis	649 091	586 098
Matières premières, produits en cours et fournitures	157 641	141 159
	806 732	727 257

Le coût des produits vendus de 5 488 917 \$ (5 123 146 \$ en 2016) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense, incluant une perte de valeur de 12 772 \$.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Équipements	Matériel roulant	Total
Au 31 octobre 2015				
Coût	769 471	1 438 384	78 799	2 286 654
Amortissement et dépréciation cumulés	(125 027)	(688 606)	(51 059)	(864 692)
Valeur nette comptable	644 444	749 778	27 740	1 421 962
Exercice 2016				
Acquisitions ¹	30 896	92 459	1 737	125 092
Transferts	(125)	(3 671)	3 796	-
Cessions	(2 251)	(3 955)	(618)	(6 824)
Amortissement	(17 701)	(107 164)	(9 188)	(134 053)
Différences de conversion	7 256	9 615	43	16 914
Solde au 29 octobre 2016	662 519	737 062	23 510	1 423 091
Coût	800 877	1 523 483	88 670	2 413 030
Amortissement et dépréciation cumulés	(138 358)	(786 421)	(65 160)	(989 939)
Valeur nette comptable	662 519	737 062	23 510	1 423 091
Exercice 2017				
Acquisitions ¹	31 211	95 711	8 681	135 603
Transferts	-	29	(29)	-
Regroupements d'entreprises	17 547	22 723	715	40 985
Cessions	(2 311)	(478)	(269)	(3 058)
Amortissement	(19 068)	(109 727)	(7 410)	(136 205)
Dépréciation	-	(532)	(6)	(538)
Différences de conversion	(11 927)	(14 671)	(57)	(26 655)
Solde au 28 octobre 2017	677 971	730 117	25 135	1 433 223
Coût	832 602	1 604 545	96 336	2 533 483
Amortissement et dépréciation cumulés	(154 631)	(874 428)	(71 201)	(1 100 260)
Valeur nette comptable	677 971	730 117	25 135	1 433 223

¹ Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent un montant de 45 \$ (2 211 \$ en 2016) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,52 % à 2,72 %.

Les bâtiments et équipements incluent des projets importants en cours dont un montant de 7 279 \$ (18 076 \$ en 2016) est non amorti.

À la suite de la fermeture d'une usine, la Coopérative a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations corporelles de 538 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

	Relations clients	Marques de commerce, logiciels et autres droits	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Au 31 octobre 2015				
Coût	133 239	290 187	423 426	1 048 249
Amortissement et dépréciation cumulés	(48 318)	(52 876)	(101 194)	(30 648)
Valeur nette comptable	84 921	237 311	322 232	1 017 601
Exercice 2016				
Acquisitions ¹	-	23 303	23 303	-
Transferts	3 557	(3 557)	-	-
Regroupements d'entreprises	76	970	1 046	(1 046)
Amortissement	(14 024)	(15 669)	(29 693)	-
Différences de conversion	1 826	336	2 162	17 536
Solde au 29 octobre 2016	76 356	242 694	319 050	1 034 091
Coût	140 223	311 461	451 684	1 065 463
Amortissement et dépréciation cumulés	(63 867)	(68 767)	(132 634)	(31 372)
Valeur nette comptable	76 356	242 694	319 050	1 034 091
Exercice 2017				
Acquisitions ¹	-	38 682	38 682	-
Regroupements d'entreprises	8 207	6 534	14 741	-
Amortissement	(13 270)	(19 087)	(32 357)	-
Différences de conversion	(2 516)	(454)	(2 970)	(28 933)
Solde au 28 octobre 2017	68 777	268 369	337 146	1 005 158
Coût	142 472	343 626	486 098	1 035 335
Amortissement et dépréciation cumulés	(73 695)	(75 257)	(148 952)	(30 177)
Valeur nette comptable	68 777	268 369	337 146	1 005 158

¹ Les acquisitions d'immobilisations incorporelles incluent un montant de 547 \$ (1 319 \$ en 2016) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,52 % à 2,72 %.

Les logiciels incluent des projets importants en cours dont un montant de 40 944 \$ (53 339 \$ en 2016) est non amorti.

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

	2017	2016
Secteur d'activités – Opérations Canada	279 649	279 842
Secteur d'activités – Opérations États-Unis	675 147	701 892
Secteur d'activités – Natrel États-Unis	50 362	52 357
	1 005 158	1 034 091

Les tests de dépréciation effectués au 29 juillet 2017 et au 29 octobre 2016 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2017	2016
Contrats d'approvisionnement et autres	35 304	29 732
Crédits d'impôts à recevoir	14 947	8 788
	50 251	38 520

13. DÉCOUVERTS ET EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 49 260 \$ (inutilisées au 28 octobre 2017) et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 1,50 %. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement. Les marges de crédit étaient inutilisées au 29 octobre 2016.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016
Membres	140 182	134 802
Tiers	648 593	513 950
Coentreprises	2 440	1 372
	791 215	650 124

15. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Prêt à terme (696 786 \$ US en 2017 et 759 650 \$ US en 2016) ¹	889 602	1 007 930
Emprunt à terme rotatif ²	176 772	9 000
Emprunt à terme rotatif (0 \$ US en 2017 et 143 000 \$ US en 2016) ²	-	191 391
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement ³	368	453
	1 066 742	1 208 774
Tranche échéant à moins d'un an	43 836	150 791
	1 022 906	1 057 983

¹ Prêt à terme libellé en dollars américains portant intérêt à un taux variable moyen de 2,70 % et remboursable à raison de 5 % par année en moyenne jusqu'à échéance en août 2022. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie et la Coopérative doit rencontrer certains ratios financiers qui sont respectés au 28 octobre 2017.

Au 28 octobre 2017, le prêt à terme était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

² Emprunt à terme rotatif de 600 000 \$, dont 176 772 \$ sont utilisés au 28 octobre 2017, portant intérêt à un taux de 2,90 % et remboursable en août 2022 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Advenant l'utilisation du solde restant de l'emprunt à terme rotatif, le taux d'intérêt n'excéderait généralement pas le taux préférentiel plus 1,50 % ou le taux de base US plus 1,50 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie.

³ Obligation en vertu d'un contrat de location-financement, portant intérêt au taux de 3,85 % et échéant en mai 2022.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018	45 493
2019	45 498
2020	45 502
2021	45 508
2022 et suivante	892 181

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2017	2016
Crédits d'impôts différés	4 127	4 611
Autres passifs à long terme	-	2 168
	4 127	6 779

17. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant, sur le rachat de capital et sur le paiement des livraisons de lait, le cas échéant. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et peut être modifié par le conseil d'administration sur la même base. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Lors des derniers regroupements de la Coopérative avec Farmers Co-operative Dairy Limited, Dairytown Products Ltd. et Scotsburn Co-operative Services Limited, des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited, Dairytown Products Ltd. et Scotsburn Co-operative Services Limited. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre, les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

Le 17 décembre 2014, la Coopérative a émis 4 700 000 parts privilégiées de premier rang, série 1, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 470 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 5,9 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités depuis le 1^{er} avril 2017.

Le 16 décembre 2015, la Coopérative a émis 3 000 000 parts privilégiées de premier rang, série 2, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 300 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 6,55 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2019.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

	2017	2016
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	(244)	173
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers, net des opérations de couverture	309 024	385 683
Écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans un établissement étranger	(243 821)	(285 930)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises	(218)	(218)
	64 741	99 708

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit explique les risques financiers liés aux instruments financiers au 28 octobre 2017 :

JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme et du prêt subordonné à une coentreprise, selon les conditions actuelles du marché, s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Coopérative soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières en temps opportun. Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. La Coopérative réduit également ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées ainsi que des plans stratégiques à long terme. S'il y a surplus de liquidité, ceux-ci sont appliqués au remboursement de la dette.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 2 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et la dette à long terme.

La Coopérative est exposée au risque de flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts en raison des fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments financiers portant intérêt à des taux variables. Relativement à la dette à long terme, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation du taux de référence et des taux préférentiels; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse. Dans le cas d'une diminution des taux, l'incidence serait contraire. L'utilisation de la dette à long terme est principalement liée aux regroupements d'entreprises.

Afin de se prémunir contre les impacts des fluctuations des taux d'intérêt sur une portion du prêt à terme, la Coopérative a conclu des swaps de taux d'intérêt le 10 juillet 2017 pour une durée de dix ans. Le montant notionnel des swaps correspond à 275 000 \$ US et en vertu de ces swaps de taux d'intérêt, la Coopérative a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. Conformément à sa stratégie de gestion du risque, la Coopérative a désigné ces swaps comme couverture de flux de trésorerie liée au risque de taux d'intérêt du prêt à terme.

Au 28 octobre 2017, la couverture de flux de trésorerie liée au risque de taux d'intérêt a été évaluée comme étant très efficace. Un gain non réalisé de 613 (net des impôts de 223 \$) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

La dette à long terme est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt moyen avait été plus élevé de 1 %, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative aurait diminué de 12 001 \$.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au cours de l'exercice terminé le 28 octobre 2017, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 7 602 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines et en euros. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats 24 472 \$ US contre \$ CA

Ventes 8 733 \$ CA contre \$ US

Achats 5 113 euros contre \$ CA

Achats 672 euros contre \$ US

Ventes 200 \$ US contre euros

RISQUE LIÉ AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2017	2016
Swaps de taux d'intérêt	-	836	-	836	-
Contrats de change	-	65	-	65	(535)
Contrats à terme sur marchandises	(1 294)	-	-	(1 294)	986

Les contrats à terme sur marchandises, principalement des contrats à terme sur le fromage, désignés comme couverture de juste valeur sont d'une valeur nominale de 46 443 \$ et leurs échéances n'excèdent pas quatorze mois.

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs à des contrats de location simple s'établissent à 14 967 \$ pour le prochain exercice, à 45 423 \$ pour 2019 à 2022 et à 37 366 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 24 112 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre de projets importants.
- c) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

21. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les trois ans, les dernières datant de décembre 2016.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Elle offre également un régime à rémunération différée à un nombre limité d'employés. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

La charge nette se présente comme suit :

	2017	2016
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	23 049	21 123
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	6 625	5 244
Frais d'administration	700	704
Coût des services passés	573	-
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	9 267	10 298
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	17	106
Rendement prévu des actifs des régimes	(8 101)	(9 944)
Charge nette	9 081	6 408

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2017	2016
Actif des régimes		
Juste valeur au début	248 245	227 175
Frais d'administration	(700)	(704)
Rendement prévu des actifs des régimes	8 101	9 944
Cotisations de l'employeur	9 047	15 568
Cotisations des employés	1 647	1 761
Prestations versées	(12 675)	(14 921)
Gains actuariels	12 290	9 422
Juste valeur à la fin	265 955	248 245

Les titres de participation représentent 54 % (55 % en 2016) et les obligations 34 % (35 % en 2016) des actifs investis majoritairement au Canada. La juste valeur est basée sur des données autres que des prix cotés.

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	283 120	240 334
Coût des services rendus	6 625	5 244
Intérêts débiteurs	9 267	10 298
Coût des services passés	573	-
Cotisations des employés	1 647	1 761
Prestations versées	(12 675)	(14 921)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(15 563)	40 404
Solde à la fin	272 994	283 120

	2017	2016
Obligation relative aux régimes de retraite		
Situation de capitalisation – Actif net de l'obligation (déficit)	(7 039)	(34 875)
Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif	(8 749)	(525)
Obligation relative aux régimes de retraite	(15 788)	(35 400)
Autres régimes	(7 639)	(6 689)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(23 427)	(42 089)

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 129 936 \$ (240 016 \$ en 2016) et l'actif est de 112 149 (201 458 \$ en 2016).

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

	2017	2016
Gains actuariels (pertes actuarielles) de l'exercice	27 853	(30 982)
Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif	(8 207)	2 083
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	19 646	(28 899)
Solde au début	(29 540)	(641)
Solde à la fin	(9 894)	(29 540)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2017	2016
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation (taux fermeture)	3,60 %	3,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts nets des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation (taux ouverture)	3,25 %	4,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 5 716 \$.

La Coopérative prévoit verser des cotisations de 4 561 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation des régimes à prestations définies incluent le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires futurs. Le tableau ci-dessous résume l'incidence d'une modification de ces hypothèses actuarielles sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 28 octobre 2017.

	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'obligation
Diminution du taux d'actualisation	0,25 %	10 487
Augmentation du taux d'inflation à long terme de la masse salariale	0,25 %	975

22. PARTIES LIÉES

FILIALES ET COENTREPRISES

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

	Pays d'incorporation	% de détention	
		2017	2016
Agropur inc.	États-Unis	100 %	100 %
Agropur Groupe Export inc.	Canada	100 %	100 %
Aliments Ultima inc. (note 23)	Canada	50 %	50 %

La transformation du lait ainsi que l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires sont les principales activités de ces filiales et coentreprises.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu des achats de matières premières et de produits finis avec sa coentreprise pour un montant de 50 097 \$ (44 118 \$ en 2016).

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel de la direction se détaille comme suit :

	2017	2016
Salaires et autres bénéfices	23 862	15 734
Avantages postérieurs à l'emploi	2 175	1 219
	26 037	16 953

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 28 OCTOBRE 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

23. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 29 octobre 2017, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de la coentreprise Aliments Ultima. Aliments Ultima, qui était détenue à parts égales entre Agropur coopérative et Agrifoods International Cooperative Ltd., est donc devenue la propriété exclusive de la Coopérative. Aliments Ultima œuvre dans le domaine de la fabrication et la commercialisation du yogourt et de desserts laitiers frais et exploite deux usines au Canada, soit une située au Québec et une autre, en Colombie-Britannique.

AGROPUR COOPÉRATIVE

Siège social et Opérations Canada

4600, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
Canada
Tél.: 450-878-2333
N° sans frais: 1-844-878-2333

Opérations États-Unis

3500, East Destination Drive
Appleton (Wisconsin) 54915
États-Unis
Tél.: 920-944-0990

www.agropur.com

Conception: Sid Lee
Infographie: M&H Polystudios inc.
Production: Sid Lee Studio
Photographes: Alexi Hobbs et Daphné Caron
Imprimé au Canada

Dans la présente publication, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



AGROPUR

Coopérative laitière

